la Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE

Fondée par **Pierre MONATTE** en 1925

Numéro 460 — Nouvelle série numéro 159

AVRIL 1961 — PRIX : 1,50 NF

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue syndicaliste révolutionnaire
(mensuelle)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE - ALGERIE

Six mois .. .. 8 NF (800 fr.)
Un an .. .. 15 NF (1.500 fr.)

EXTERIEUR

Six mois .. .. 10 NF (1.000 fr.)
Un an .. .. 18 NF (1.800 fr.)
Le numéro : 1,50 NF (150 francs)

ADRESSER LA CORRESPONDANCE
concernant la Rédaction
et l'Administration à la
Révolution prolétarienne
14, rue de Tracy — PARIS (12e)
Téléphone : CENtral 17-08

PERMANENCE
Les jeudis de 18 h. à 19 h.
Les samedis de 17 h. à 19 h.

UTILISER POUR LES ENVOIS
DE FONDS
notre compte chèques postaux
Révolution prolétarienne 734-99 Paris

Sommaire du N° 460 - Avril 1961

ENTRE NOUS...

On a toujours tort de chanter le printemps, dès la première hirondelle. On a tort de prendre les giboulées de mars pour les orages de juin.

— Il faut croire que nos pronostics favorables du dernier « entre nous » ont assoupi nos amis les plus vigilants et les plus actifs, ce qui nous oblige à en renverser le sens.

Cette fois au contraire il a fallu attendre les papiers promis... les attendre même vainement.

— Les vacances de Pâques... ? Le beau temps trop tôt revenu ? L'agitation chez nos amis enseignants ?

Le dégoût des excès du verbiage, explicable après certaines interventions en fin de la belle réunion organisée par l'Union des Syndicalistes sur la grève belge ? Certains s'ingénient en effet soit à se délivrer de leurs complexes par des effusions prophétiques et révolutionnaires. D'autres joueront éventuellement le rôle de ces « porcs-épics » sociaux qui ne sont jamais contents de ce que l'on fait, qui jugent d'autant plus sévèrement ce que font les autres que leur passivité les préserve de toute confrontation déplaisante.

Il y a l'exaltation des combats menés assez loin de nous pour qu'on puisse les célébrer sans crainte.

Il y a le délicieux frissonnement qui vous chatouille de la nuque aux pieds, cependant que le regard cherche dans le ciel la nouvelle lune portant le robot soviétique...

On revient sur terre. On sait bien qu'il y a beaucoup à dire, après avoir vu et entendu ; beaucoup à dire pour prévoir et agir... Mais que dire alors que les slogans lumineux éblouissent tout le monde — que l'on se sent incapables de rivaliser avec les virtuoses de l'illusion magique et que l'on sait la R.P. fermée à la logomachie et à la fantasmagorie.

Que de bons militants F.O. qui nous suivaient avec sympathie ont abandonné en cours de route parce qu'ils nous trouvaient trop exigeants ! Ecrire dans la R.P. ? Vous n'y pensez pas. Non seulement cela nous fera mal voir, mais cela nous obligera à prendre des responsabilités périlleuses.

Le résultat est là. Douze ans après la fondation de F.O., la plupart de nos espoirs ont disparu. Lafond et Le Bourre que devaient animer la gauche de F.O... n'animent même plus les ersatz de l'Action Française. Il n'y a plus de Fédération F.O. de l'Education Nationale. Et dans la métallurgie, il y a trois fois plus de travailleurs à la C.F.T.C. qu'à F.O., près de dix fois plus à la C.G.T. Et encore la fraction des inorganisés est-elle de beaucoup la plus lourde ?

— Les jeunes ne viennent pas à vous ? Mais où vont-ils ? où sont-ils ? Dans leur grande majorité, ils méprisent les formations classiques, tout autant que les incartades des « nouvelles vagues ». S'ils ne viennent pas à nous, c'est peut être parce que nous demandons trop... trop de sacrifices, sans la compensation d'une besogne immédiatement efficace.

Alors entre eux et nous, il faudrait... les autres qui ont déjà quelque expérience et sinon moins d'illusions que nous, tout au moins des artères plus jeunes.

Mais les pessimistes auront tort. Du sang jeune circule ici dans de vieilles artères. La « R.P. » est poursuivie comme on le verra en page 2. C'est le moment de lui montrer toutes les formes de solidarité.

Le gérant : Roger HAGNAUER. Editions Polyglottes, 232, rue de Charenton Paris

PREMIER MAI 1961

Une expérience demi-séculaire nous permet de formuler cet avertissement à nos cadets. Dans la suite des « dates solennelles » qui coupent la file monotone des jours, repérez bien celles dont l'approche excitera en vous l'espoir frissonnant du nouveau, de l'inattendu... Repérez et comptez. Il en est peu... Il en est de moins en moins, à mesure que l'on vieillit.

Le succès des fêtes de l'Eglise tient peut-être à son habileté à tirer le symbole du décor saisonnier. C'est ainsi qu'Alain appelait Noël — probablement héritage d'une fête anté-chrétienne — : la fête de l'Espoir, *la fête de l'Esprit, la fête de l'Enfant... qui doit tout recommencer à neuf... non comme nous le voulons, mais comme il le veut.* Symboliques aussi la Toussaint au milieu des dépouilles de la belle saison et Pâques lors de la montée de la sève printanière.

LE PREMIER MAI c'est la Journée du Travail, c'est aussi la fête du muguet qui pousse spontanément et que l'on doit aller cueillir soi-même dans la tendre humidité des bois. Est-ce pour nous la Fête des Morts... où les évocations montent des cadavres de l'été ? Ou le Vendredi Saint où l'on établit son bilan moral... avant la Résurrection ? Ou est-ce encore la Noël des grands enfants que nous sommes... où l'on attend quelque surprise, le choc de l'imprévu, du nouveau ?

Notre ami Guilloré, dans la R.P. de février 1961 a commenté, non sans quelque ironie, la promesse du Gouvernement que « *1961 serait une annee sociale* ». La formule est jolie... et nous retrouvons le vocabulaire de l'Eglise et des bonnes œuvres. Il y a *l'année sociale*... comme il y est *l'année sainte. L'année* sera *sociale* comme *l'assistance* et la *sécurité*... Et c'est bien à cela que l'on pense. Du côté du Gouvernement, un paternalisme affectueux sans nul doute... mais sachant borner les désirs des enfants. Du côté des organisations syndicales, l'attention se porte exclusivement sur les textes qui, de caractère légal et statutaire, assurent une sécurité relative aux bureaux syndicaux, fédéraux et confédéraux. Nous ne voulons pas être injustes. Nous connaissons à tous les échelons de la hiérarchie confédérale, des militants dont l'intelligence et la conviction ne sont pas contestables. Et la démagogie de gens pour qui les organisations ouvrières ne sont que des masses de manœuvre peut justifier la prudence de mandataires soucieux de ne pas gaspiller une force assez peu solide. Ce que nous leur reprochons c'est de ne pas porter l'essentiel de leurs efforts sur la consolidation de cette force et sa liberté de mouvement. On oppose toujours le syndicalisme de revendication au syndicalisme de gestion. Les hommes de 1906 (Guilloré le rappelle opportunément) proclamaient sans nul doute *la capacité de gestion de la classe ouvrière*, mais c'était justement *par la revendication que cette capacité se développait* ; la revendication constante imposait des syndicats constamment agissants et la stratégie des grèves exigeait de plus en plus des administrateurs vigilants et hardis.

On répète encore que ce syndicalisme de 1906 est dépassé, qu'il faut le repenser. Ce qu'il faudrait surtout, c'est qu'il soit capable d'assurer pleinement toutes ses tâches, et que l'on ne pense « en haut » qu'après avoir agi en bas, que la pensée ne soit pas autre chose que la confrontation d'expériences vécues.

Nos amis de la Loire — qui ont bien tort de ne pas collaborer plus régulièrement à la R.P. qu'ils enrichiraient encore — ont mené leur besogne modeste, locale et départementale, et c'est en comprenant ce qu'ils faisaient, en discutant leurs succès et leurs échecs, qu'ils ont accroché la réalité économique, telle qu'elle évoluait chez eux... et par-delà les limites de leur département.

Il y a des déplacements industriels, une décentralisation et des mutations que les Unions locales et départementales peuvent prévoir. Il y a des transformations techniques sur le plan industriel que les revendications sur le plan fédéral peuvent provoquer ou utiliser. Il y a au sein du Marché commun, des problèmes européens auxquels les secrétariats professionnels intereuropéens doivent imposer leurs solutions, au lieu de subir celles des gouvernements et des trusts. Il y a une solidarité ouvrière... atlantique qui devrait s'affirmer, alors que les capitaux américains sont attirés en Europe par l'infériorité des salaires européens déterminant un surprofit. Il y a une solidarité ouvrière internationale qui trouverait à s'exercer là où l'industrialisation des pays neufs provoque la surexploitation des prolétariats indigènes, là où le nationalisme totalitaire et l'impérialisme dit socialiste suppriment la liberté du mouvement ouvrier.

Un seul exemple éclaire notre propos. On vante avec quelque raison la croissance des exportations françaises. Mais on s'aperçoit d'autre part que des marchés se ferment aux automobiles françaises. On formule plus ou moins explicitement deux moyens de maintenir une balance commerciale favorable : *bloquer les salaires, supprimer le plein emploi* (on veut pour cela encourager l'immigration de travailleurs étrangers) ; *diminuer la consommation intérieure pour augmenter la masse des produits exportables.* C'est aussi absurde qu'odieux. La défense du salaire, la lutte pour revenir au *maximum des quarante heures* déterminent au contraire les aménagements techniques nécessaires pour conquérir des positions solides sur le marché mondial. C'est vrai pour l'industrie automobile, c'est vrai pour la construction, c'est vrai aussi pour l'agriculture.

Tâche essentielle des Fédérations d'industries. Au-dessus une adaptation des productions proposées par les secrétariats internationaux, au-dessous une adaptation humaine proposée par les Unions départementales.

Mais quelle que soit l'action possible et efficace, il faut que le syndicalisme se manifeste d'abord par l'action, il faut qu'il soit animé par des hommes qui croient en l'efficacité de l'action, en la vertu profonde du syndicalisme, qui ne cherchent pas pour l'orienter une « pensée qui lui soit étrangère».

C'est ainsi que se présentent dans l'histoire, les militants américains du Premier Mai 1886, les militants français du Premier Mai 1906.

Personne ne peut croire que les mots et les idées de 1906 et de 1886 suffisent en 1961. Mais en 1961, comme en 1906 et en 1886, le muguet de mai ne porte bonheur qu'à ceux qui l'ont cueilli eux-mêmes, dans les bois qui cernent la ville et non à ceux qui achètent du muguet de serre cultivé par des jardiniers professionnels.

R.H.

UN JUGEMENT QUI ÉTABLIT NOTRE CULPABILITÉ

Au cours d'une conférence faite à Saint-Etienne sur la liberté de la presse, notre camarade Louis Mercier avait mis en cause M. Bernard de Robinet de Plas, président honoraire de la Fédération française de publicité. Nos camarades de la Loire avaient demandé la publication dans la « R.P. » du texte de cette conférence. Cela a été fait dans notre numéro de mai 1960.

M. Bernard de Robinet du Plas s'est fâché. Louis Mercier et Roger Hagnauer — celui-ci comme gérant responsable — ont été traduits en correctionnelle pour diffamation. Au cours de l'audience, l'avocat de la partie adverse a fait la preuve que M. Bernard de Robinet de Plas, brillant officier, avait été un héros de la guerre du Maroc en 1925, qu'il avait été également un héros dans les années 40. Dès lors, notre culpabilité était parfaitement établie comme le montre le jugement ci-dessous :

Tribunal de Grande Instance
du
Département de la Seine
Police Correctionnelle
DIX-SEPTIEME CHAMBRE

Audience publique du quatorze décembre mil neuf cent soixante.

Pour le sieur Bernard de Robinet de Plas
Contre :
Hagnauer Roger,
Mercier Louis,
La Société des Editions Polyglottes,
DEFAUT.
En présence du Procureur de la République,
Injures, diffamations et complicité ;
Le Tribunal

Oui le Ministère public en ses réquisitions, les avocats en leur plaidoiries, et après en avoir délibéré conformément à la loi ;

Attendu que M. Bernard de Robinet de Plas a fait assigner devant ce Tribunal Roger Hagnauer et Louis Mercier pour y répondre, le premier des délits de diffamation et injures publiques, le deuxième de complicité de ces délits.

Attendu que la revue syndicaliste « La Révolution Prolétarienne » mise en vente et distribuée dans le département de la Seine, dont Roger Hagnauer est directeur de la publication, a publié dans son N° 450, daté de mai 1960, aux pages 9-105 et 10-106 un article intitulé « La presse et les syndicats » signé Louis Mercier dont ce dernier se reconnait l'auteur et qui renfermerait selon la prévention les éléments constitutifs des délits de diffamation et d'injures publiques :

Attendu que l'article incriminé reproduit le texte d'une conférence faite par Louis Mercier à Saint-Etienne au cours d'une réunion intersyndicale,

que dans le deuxième paragraphe de ce texte Mercier met en cause M. de Plas à propos de la conférence économique de Moscou,

qu'il écrit notamment :

« L'enthousiasme de ce délégué pouvait être expliqué par un lourd dossier concernant ses activités pendant la guerre et par la pression que les services — disons parallèles — soviétiques exerçaient sur lui au point d'en avoir fait leur porte-parole dans les milieux d'affaires »,

que plus loin il le qualifie « d'homme qui maniait la louche à caviar des placards et quarts de pages d'annonces payantes ».

Attendu que les faits ainsi allégués, et pour lesquels les prévenus n'ont fait aucune offre de preuve ont un caractère nettement diffamatoire,

qu'en effet le passage relatif aux activités de M. de Plas pendant la guerre signifie à l'évidence que celui-ci aurait eu au cours de l'occupation une attitude suspecte et antifrançaise,

que cette insinuation est nettement malveillante et particulièrement odieuse pour un ancien officier de carrière plusieurs fois blessé et cité à l'ordre de l'armée, officier de la Légion d'honneur à titre militaire, et qui a mené au sein de la Résistance une action loyale et courageuse,

que l'allégation qu'il aurait fait l'objet de pression de la part des services soviétiques au point de devenir leur porte-parole dans les milieux d'affaires laisse entendre qu'il a dû céder (peut-être en raison de son lourd dossier pendant la guerre) aux manœuvres des services secrets soviétiques et qu'il est devenu un de leurs agents,

que ces imputations sont d'autant plus blessantes pour M. de Plas que celui-ci occupe dans les milieux d'affaires une position importante, qu'il dirige une grande entreprise commerciale et qu'il est président honoraire de la Fédération française de publicité,

qu'en tout état de cause, elles sont de nature à porter atteinte à son honneur et à sa considération,

Attendu en conséquence qu'il convient de déclarer Hagnauer coupable du délit de diffamation publique envers des particuliers et Mercier de complicité de ce délit, de les relaxer du chef d'injures publiques,

Attendu qu'il échet en outre de fixer à 1 nouveau franc le montant des dommages et intérêts à allouer à la partie civile et d'ordonner l'insertion du présent jugement dans la « Révolution Prolétarienne » et dans cinq journaux au choix du demandeur,

Par ces motifs,

Rejette comme mal fondées les conclusions des prévenus tendant à faire déclarer l'action prescrite et à faire prononcer la nullité de la citation,

Relaxe Hagnauer du chef d'injures publiques et Mercier de complicité de ce délit,

Déclare Hagnauer coupable du délit de diffamation publique envers des particuliers et Mercier de complicité de ce délit, et par application des articles 29, 32 de la loi du 29 juillet 1881, 59 et 60 du Code Pénal,

les condamne à payer solidairement 1 nouveau franc à titre de dommages et intérêts à M. de Plas.

Ordonne la publication du présent jugement dans la « Révolution Prolétarienne », ainsi que dans cinq journaux aux frais des prévenus sans que le coût de chaque insertion puisse excéder 500 nouveaux francs.

Condamne Hagnauer et Mercier aux dépens.

Déclare la Société des Editions Polyglottes civilement responsable de ses préposés, Mercier et Hagnauer,

Dit n'y avoir lieu à contrainte par corps.

UN AUTRE JUGEMENT

Nous recevons de Bruxelles une lettre de nos camarades Van Reusel et Francinelle, salariés modestes, dont nous extrayons ce passage :

« Une rentrée inattendue nous permet de participer pratiquement au renflouement de la dette de la R.P. Nous en sommes particulièrement heureux. »

La somme de 1.000 francs belges accompagne cette lettre.

NOUS AVONS BESOIN D'AUTRES JUGEMENTS DE CE DEUXIEME TYPE.

"L'ÉCOLE ÉMANCIPÉE" POURSUIVIE

Dans son numéro du 10 avril, « L'Ecole Emancipée », la vieille revue syndicaliste révolutionnaire de l'enseignement, annonce que son directeur-gérant, le camarade Henri Sarda, est traduit devant le tribunal correctionnel pour injures envers l'armée et provocation de militaires à la désobéissanec.

L'article incriminé est celui qu'un jeune normalien a publié dans le numéro d'octobre 1960 et où, d'une manière directe, il posait les questions qui le tourmentaient, comme elles tourmentent aujourd'hui beaucoup de jeunes.

Henri Sarda est un vieux militant qui fut, un temps, membre du Bureau national du Syndicat des instituteurs Il est toujours resté fidèle à des convictions bien ancrées. Son honnêteté et son dévouement ne sont discutés par personne.

Il peut compter sur notre solidarité agissante qui est prête à s'exercer sous toutes les formes où « L'Ecole Emancipée » le jugera utile.

AUX AMIS DE PIERRE MONATTE

Nous sommes heureux de porter à votre connaissance que l'inventaire de la bibliothèque et des archives de Pierre Monatte est en cours à l'Institut français d'Histoire sociale (Archives Nationales). Nous vous suggérons de procéder vous-mêmes au classement et à l'inventaire des lettres que vous avez conservées afin de faciliter un jour le regroupement de toute la correspondance de notre camarade.

M. CHAMBELLAND, J. MAITRON.

CHRONIQUE DE L'UNION DES SYNDICALISTES

Les enseignants gagnent des points

La grève administrative des instituteurs et des professeurs est arrêtée. La grève des examens n'aura pas lieu. Les parents ont retrouvé leur tranquillité. On avait là, du côté de l'Université, quelque chose de solide et de stable. Et voilà que cela aussi s'en allait ! On ne savait plus à quel saint se vouer. A quoi cela pouvait-il bien servir que les enfants travaillent, apprennent leurs leçons et fassent leurs devoirs, puisqu'il n'y avait plus de notes chiffrées ! Quant à la fin des examens, c'était vraiment la fin de tout. Les enseignants de tous les ordres avaient trouvé le moyen de faire de leur cause une cause nationale. Cette bataille des maîtres d'école, qui venait pourtant après tant d'autres, a secoué le pays. On s'accommode d'une grève du métro. Mais que la distribution, non pas de l'enseignement, mais des notes, des certificats et diplômes soit stoppée, c'est proprement insupportable.

Tout est rentré dans l'ordre, pour le moment. A chaque jour suffit sa peine, pense le peuple. Au point de vue syndical et syndicaliste, cette lutte des enseignants est d'un grand intérêt. Son arrêt et les conditions dans lesquelles il a été décidé ne vont pas manquer de susciter des mouvements divers dans la grande Centrale de l'enseignement français, la F.E.N. (Fédération de l'Education Nationale). Le maintien de l'unité syndicale dans cette « industrie » fait que ses dirigeants ne peuvent se reposer sur le mol oreiller de l'unanimité. Il y en a qui leur gardent rancune pour bien d'autres raisons que celle-là. Nous allons les voir, dans la circonstance, retrouver de nobles accents et sortir de l'écurie, où ils attendaient leur heure, les chevaux couronnés de l'action à outrance. On caracolera un peu, puis on remisera les montures épuisées.

C'est pourtant le droit et le devoir de tout syndiqué (même s'il ne fait pas métier d'enseigner) d'avoir et d'exprimer une opinion sur ce mouvement social et sur son apaisement provisoire. Quel était l'objectif déclaré ? L'augmentation des « indices terminaux », c'est-à-dire l'amélioration des traitements de fin de carrière pour les différentes catégories de professeurs. On peut juger que l'objectif n'était pas bon, ou qu'il était insuffisant. Les dirigeants répondront que, dans les programmes revendicatifs établis par les congrès, c'était ce point qui était resté en panne. C'est vrai, mais il l'était depuis si longtemps que les autres points, et principalement le traitement de début, se retrouvaient posés à nouveau. Quoi qu'il en soit, compte tenu de cet objectif médiocre, mais effectif, de la bataille, il est impossible de dire que celle-ci se termine sur un échec. Il est curieux de constater que beaucoup de partisans de l'action directe, après avoir dit qu'elle seule était payante, s'en vont déclarant qu'on a lutté pour rien. Ils agissent comme si elle ne payait pas. Il est cependant évident qu'en l'occurrence elle a été efficace. C'est cela, quand on est syndicaliste, qu'il faut souligner d'abord : cette lutte des enseignants par les moyens du bord a donné des résultats. Il est hors de doute qu'ils n'auraient pas été atteints sans elle. Quelqu'un prétendra-t-il le contraire ? Il est vrai que certains, après avoir « analysé » la situation et la nature actuelle du pouvoir, ne sont pas loin d'en déduire que toute lutte partielle et limitée est aujourd'hui sans objet et inutile. C'est juste le contraire de ce que nous pensons ici, de ce que je pense en tout cas.

Les résultats ne sont peut-être pas encore très clairs. Les instituteurs — « le secteur primaire » de cette société hiérarchisée, les humbles et les prolétaires de ce sous-ensemble social constitué par les enseignants — les instituteurs donc, paraissaient devoir faire encore les frais de l'opération puisque le nouvel indice terminal ne valait que pour un tiers d'entre eux, mal déterminé. D'après ce que je lis maintenant, **tous** les maîtres des classes élémentaires bénéficieraient du nouvel indice. En outre — et encore une fois, si je comprends bien — une légère accélération de l'avancement permettrait aux jeunes instituteurs d'accéder plus rapidement, non pas à ce fameux indice final, mais aux indices moyens. Dire que tout cela m'emballe serait pour le moins exagéré. Mais il nous faut bien prendre la lutte revendicative dans l'état où nous l'ont laissée quinze années de « progrès social »... Il fallait que cette bataille prenne fin pour qu'une autre puisse reprendre ; ou, si vous voulez, il faut maintenant que la bataille reprenne sous une autre forme avec de meilleurs objectifs.

Mais les salaires, en général...

Cette amélioration très partielle des traitements des enseignants (en fait, il semble bien que la majorité d'entre eux ne touchera immédiatement pas un sou de plus), ne doit pas nous faire perdre de vue le tableau général des salaires lequel traduit — il faut enfoncer ce clou — une situation de bas salaires. Il n'en manque pas qui, en s'appuyant parfois sur quelques cas exceptionnels, voudraient bien croire et faire croire le contraire. Le soutien général que la presse a apporté aux revendications des enseignants a permis de faire passer en même temps quelques arguments frelatés qui produisent toujours beaucoup d'effet ; par exemple, j'ai lu quelque part qu'un laveur de carreaux gagnait autant qu'un professeur agrégé ! Le journal « La Nation Française » a écrit qu'un ouvrier carreleur, dans le bâtiment de province, touchait un salaire mensuel de 2000 NF (200.000 anciens francs). « ce qui lui permet de se rendre à son chantier en D.S. » ! ! Comme quoi, en feignant de défendre une catégorie de travailleurs, on ne perd pas l'occasion d'atttaquer la véritable classe ouvrière.

Malheureusement, un laveur de carreaux ne gagne pas comme un professeur agrégé. Je dis malheureusement, car si cela était, ce serait l'indice d'une société en plein développement. Le professeur agrégé qui est au sommet de la pyramide universitaire, va toucher en fin de carrière 2.300 NF par mois pour quatorze heures de cours par semaine (attention ! cela fait beaucoup plus d'heures de travail). Comme il est probable qu'il fera effectivement plus de quatorze heures de cours (les heures supplémentaires ne règnent pas seulement chez les carreleurs !), alors il gagnera nettement plus que 230.000 balles par mois. La question, pour le moment, n'est pas de savoir si c'est de trop. On m'objectera que j'ai pris le cas du professeur le mieux payé, mais l'agrégé qui gagne 2.000 NF est beaucoup moins exceptionnel que ce carreleur qui en gagnerait autant. Je ne dis pas qu'il est absolument impossible de dénicher cet oiseau rare, même en laissant la D.S. au garage (c'est vraiment trop de chevaux pour un carreleur). Il faudrait

encore dire combien d'heures il lui a fallu pour gagner cela, dans quelles conditions, et préciser s'il s'agit d'un salaire moyen habituel.

J'ai sous les yeux des données que l'on ne récusera pas en ce moment puisqu'elles émanent du groupement patronal de la métallurgie parisienne. Il en ressort qu'en novembre 1960 (il n'y a pas longtemps) le salaire horaire moyen du métallurgiste de la région parisienne — qui passe parfois pour un nabab — était légèrement inférieur à 3 NF. Il s'agit d'une moyenne pondérée, c'est-à-dire calculée en tenant compte des effectifs dans chacune des trois catégories ouvrières : manœuvres, ouvriers spécialisés, professionnels. 200 heures par mois à 300 francs, cela va chercher 60.000 balles. Et faire 200 heures par mois, c'est en faire beaucoup, près de 30 heures supplémentaires. On me dira que mon calcul est boiteux, car ces 3 NF sont calculés pour un temps légal de travail de 40 heures par semaine, sans majoration pour heures supplémentaires. Bien ! Voulez-vous 3,5 NF ? Ce qui est certainement excessif. Vous aboutissez, dans les meilleures conditions d'emploi, à 70.000 balles par mois. Il y en a, me direz-vous, qui gagnent plus que cela. Certes. En connaissez-vous beaucoup qui font en moyenne plus de 4 NF de l'heure ? Je vous préviens que vous n'atteignez, alors, au maximum que 80.000 balles. Pour quelques-uns que vous me trouverez dépassant ce chiffre, je vous en trouverai des milliers, des centaines de milliers qui travaillent dur à un tarif très inférieur. Actuellement, le tableau de dispersion des salaires effectivement payés en France montrerait une concentration très dense autour de 500 NF par mois. Nous sommes loin du carreleur mirifique. Vous me direz que l'instituteur débutant ne dépasse pas le bord supérieur de cette zone grisaille qui révèle avec une sombre éloquence la situation réelle des salaires français. Et la dernière bataille gagnée l'y maintient. Conclusion : l'instituteur et l'ouvrier ne gagnent pas assez. C'est précisément ce que je voulais démontrer. Les petits sont nombreux, incomparablement plus que les moyens et que les grands. Les premiers devront réduire un peu leur portion de bifteck pour que les seconds grillent un peu plus d'essence. C'est peut-être de la « démagogie de bas étage » pour parler comme César Tout-Puissant. Mais c'est le résumé brut de la situation des travailleurs français, à l'ère de la grandeur. Il y a un homme — et encore il est Russe — qui va se baguenauder un moment autour de la Terre, qui n'échappe pas pour cela aux lois terrestres, les lois physiques comme les autres. Son exploit est salué comme il le mérite. Mais les copains qui l'acclament avec raison n'en continuent pas moins à s'échiner, sur la mince croûte du globe, pour gagner péniblement la leur (les agrégés et les carreleurs mis à part).

Il ne faudrait pas trop qu'ils se sentent des ailes. M. Debré, chef nominal d'un gouvernement progressif en diable, veille au grain. Il a prévenu les patrons qu'ils ne devaient pas trop dénouer les cordons de la bourse. Et, à l'étonnement général, lesdits patrons se sont rangés à ses raisons. Vous verrez que ce sera la faute des « démagogues de bas étage » si les ouvriers montrent moins de compréhension et si, par leurs revendications excessives, ils font encore monter le prix du bifteck !

Les avertissements n'auront pas manqué pour le patron public comme pour le patronat privé : journées revendicatives des 18 et 19 avril ; préparation d'une grève générale limitée ; agitation chez les métallurgistes. En dépit des « démagogues de haut étage», il se pourrait bien que se développe une action généralisée contre le carcan des bas salaires.

Ouvrir la discussion

Il faut discuter avec le F.L.N. ... mais il faut que le F.L.N. discute. Voilà comment, sans engager la position de personne, je définirai la mienne. Ce n'est pas la peine de commenter ce que vient de dire César. Il a parlé en César. Je ne vois pas ce qu'il pouvait faire d'autre. Il y a des camarades qui font cette découverte : si de Gaulle est maintenant pour l'indépendance, c'est que le capitalisme est d'accord. Pardi ! Il était aussi d'accord quand de Gaulle combattait l'indépendance. Ou bien vous voulez discuter avec de Gaulle ; alors, prenez-le pour ce qu'il est. Ou bien dites que vous ne voulez pas discuter. Dans cette conférence de presse où César répond aux questions qu'on ne lui pose pas et élude les questions qu'on lui pose, il faut quand même souligner que, s'il admet que « la rébellion » est pour quelque chose dans sa position actuelle, il ne craint pas d'affirmer, avec Debré derrière lui, qu'il n'a jamais cessé d'y penser. Eh bien ! ceux qui l'ont mis au pouvoir en mai 1958 ont raison de crier à la trahison, ou bien, s'ils ne crient pas, c'est qu'ils sont cocus et contents. Quant à ceux qui voudraient donner à ce grand homme des leçons de décolonisation, ce sont, dit-il, des « démagogues de bas étage ». Remarquez que les démagogues sont toujours de bas étage. S'il y en a qui sont « de haut étage », j'en connais un qui peut se regarder dans la glace !

Mais alors, pourquoi la rencontre d'Evian n'a-t-elle pas eu lieu ? Le F.L.N. a peut-être de bonnes raisons de l'avoir repoussée. Alors, qu'il les donne! C'est aussi ce que j'appelle ouvrir la discussion. Les porte-parole du F.L.N. ont dit que c'était à cause d'un certain Joxe qui a déclaré qu'il verrait aussi le M.N.A. Cette raison n'est pas une bonne raison. Dans ces colonnes, le camarade Robert Louzon l'en approuve cependant. Je suis obligé de dire que je ne vois pas les choses comme lui. Je ne défends pas ici la cause du M.N.A. Ce n'est pas mon affaire. Je sais bien que les minorités ont toujours tort, qu'elles sont évidemment « vendues » comme je le suis moi-même, et comme la « R.P. » l'est ou le sera — réellement ou « objectivement ». Je répète néanmoins que je suis pour l'ouverture immédiate, et sans restriction mentale ou autre, des pourparlers de cessez-le-feu avec le F.L.N. Celui-ci a parfaitement le droit de s'opposer à l'intrusion du M.N.A. dans ces pourparlers et de protester contre la déclaration de Joxe. Il n'a pas le droit d'y trouver un prétexte pour refuser une discussion où, face au gouvernement français, il est le seul interlocuteur. Si le M.N.A. n'est rien, il importe peu, après tout, que le gouvernement français le « voie » ! C'est le F.L.N., tel qu'il est, qui doit régler avec de Gaulle, tel qu'il est, les problèmes immédiats du cessez-le-feu et de l'indépendance. Si le F.L.N. ne veut pas ouvrir la discussion, qu'il dise pourquoi... Mais il faut l'ouvrir, et sans tergiverser. Tous les syndicats français et algériens qui se déterminent par eux-mêmes doivent y pousser sans réserve sans laisser à personne le soin de traiter les problèmes ouvriers.

Dans sa conférence de presse, de Gaulle a repris sa sinistre comptabilité de cadavres. Sept ou huit seulement par jour, a-t-il dit. En voilà assez ! De Gaulle veut la discussion, mais il veut « fermer la discussion ». Ne demandons pas à César de voir les choses autrement qu'en César. Mais si le F.L.N. est autre, il doit nous dire et dire au peuple algérien les obstacles, s'il y en a, qui s'opposent vraiment au cessez-le-feu. Encore une fois, il faut ouvrir la discussion !

R. GUILLORÉ.

15 *avril* 1961.

Deuxième Assemblée Générale du M. S. U. D.

TECHNOCRATES, TECHNICIENS ET OUVRIERS

Le M.S.U.D. (Mouvement pour un Syndicalisme Uni et Démocratique) a tenu à Paris, le 11 mars dernier, sa seconde assemblée générale nationale. Je n'assistais pas à la séance du matin qui fut consacrée à l'examen de l'activité passée. Mais j'ai pris un grand intérêt aux discussions de l'après-midi qui portèrent sur les différenciations dans la classe ouvrière, le développement du « secteur tertiaire, celui qu'on peut imparfaitement dénommer le secteur des « organisateurs », la nécessité d'une voie syndicale qui assure une solidarité réelle et idéologique entre les cadres industriels et les ouvriers producteurs. Ce sont des problèmes difficiles de notre temps, qu'il n'est pas possible d'éluder, que le M.S.U.D. a eu raison d'examiner avec sang-froid.

Le camarade *Beauchet*, des Cadres de la S.N.C.F., prépara la discussion par un court rapport sur la stratification nouvelle dans le monde du travail. C'est un phénomène typique de notre époque que le développement du secteur tertiaire, le grossissement des effectifs des travailleurs employés dans les services de préparation, de coordination, d'administration, tandis que la proportion des exécutants directs de la production diminue sans cesse. L'automation n'a fait qu'accélérer ce processus. Entre les travailleurs du « tertiaire » et, plus généralement, les cadres de tous les secteurs et les ouvriers, existent des oppositions apparentes, mais aussi des oppositions réelles. « La frontière de la lutte de classe, dit le rapport, passe à travers le monde du travail. » Il y a une éducation nécessaire des cadres qui veulent rester liés aux ouvriers et des ouvriers eux-mêmes. Le M.S.U.D. se doit de mettre en évidence les solidarités, de les développer, de les organiser.

Le camarade *Hoyez* (Charpentiers en fer-C.G.T.) parle au nom d'un comité de liaison des syndicalistes révolutionnaires. Pour lui, le régime capitaliste est incapable de réaliser cette solidarité. Depuis 1936, l'éventail des salaires s'est considérablement ouvert et il faut constater le dépérissement du pouvoir d'achat. Les accords Parodi-Croizat et le statut Thorez des premiers temps de l'après-guerre ne sont pas pour rien dans cette aggravation et dans le fait que les syndicats se sont engagés dans la voie sans issue des luttes catégorielles et sous-catégorielles. Le M.S.U.D. devrait mettre sur pied un projet simple de classification. Aujourd'hui, les cadres restent au service du patronat. La Charte d'Amiens qui, à côté de la revendication, avait prévu la gestion et l'organisation de l'économie, demeure la base nécessaire et suffisante d'un syndicalisme unificateur.

Pour *Morin*, de la Fédération Autonome des Fonctionnaires, nous sommes déjà dans l'ère de la technocratie. La caractéristique générale de tous les grands Etats est l'existence d'une oligarchie de grands corps administratifs organisés. La plupart des technocrates sont d'origine bourgeoise et défendent leur classe et leurs prérogatives. Il y a aussi de nouveaux « parvenus ». Une réelle démocratisation de l'enseignement doit briser ce carcan et recréer une solidarité du monde du travail.

Notre camarade *Louis Mercier* est le représentant de l'Union des Syndicalistes au sein du M.S.U.D. Tout le monde s'est accordé pour voir dans son intervention une des plus constructives de l'assemblée. Avant de définir une doctrine, il faut étudier vraiment les situations réelles. Il nous faut des monographies des situations départementales et régionales. L'examen global est insuffisant à guider une action effective. A côté de cette analyse, il faut avoir une vue internationale, étudier comment s'opère en Suède ou aux U.S.A. la séparation des « cols blancs » et des « bleus ». Il est bon que la démocratisation de l'enseignement donne une chance égale à chacun et réalise une mobilité sociale qui n'est d'ailleurs pas sans danger. Il faut regarder en face le danger de l'écrémage, de l'appauvrissement du secteur ouvrier. Mais il y a toujours le secteur des « gens d'en bas ». Assistons-nous donc à la liquidation de la classe ouvrière ? Le sentiment de la condition ouvrière, de la dépendance sociale demeure très vif. Des travaux comme ceux d'Andrieux et Lignon sur « l'ouvrier d'aujourd'hui » en apportent encore la preuve. La grève générale de Belgique a révélé brutalement cette persistance de la révolte ouvrière. En Grande-Bretagne, même avec le travaillisme, on n'irait pas loin sans rencontrer ce sentiment d'appartenir à une classe dépendante. Mercier établit une différence entre techniciens et technocrates. Beaucoup de techniciens ne sont que des « manœuvres du cerveau ». Ce sont encore des « compagnons ». Ils ont aussi le sentiment d'appartenir à une économie aveugle, sans qu'ils aient la possibilité d'intervenir. A la « nouvelle classe », il faut opposer l'intervention ouvrière, non seulement dans l'entreprise, mais sur le plan général, en matière de consommation, de logement, de solidarité avec les travailleurs immigrés. Le travail pratique du M.S.U.D., c'est de déterminer une méthode d'action pour une politique syndicale ouvrière. Celle-ci se dessinera à partir des solutions proposées à chacun des problèmes réels. Ce n'est pas facile mais, selon la belle formule de Pierre Monatte, « quand on dit : il n'y a rien à faire, c'est que tout est à faire et qu'il n'y a personne pour le faire ».

Lambert (de la Sécurité sociale) ne voit pas de « nouvelle classe ». En prenant l'exemple de Berliet, puis de Renault, puis de la nationalisation des banques, il entend prouver que rien de fondamental n'est changé. Les cadres n'ont pas acquis un rôle nouveau. C'est toujours le profit qui règle tout. Pour aller vers une démocratie industrielle directe, il fait mettre en avant le contrôle ouvrier. Le « concret » bat en brèche la notion abstraite de néo-capitalisme.

Ruff (du Syndicat de l'Enseignement de la région parisienne) estime qu'il faudra publier au moins le résumé des exposés si intéressants qui viennent d'être faits. La question principale est celle-ci : à qui profite le progrès technique ? Notre problème, celui du syndicalisme, est le remplacement du système capitaliste et du « coût » de ce remplacement. Pour réduire ce coût, il faut avoir avec nous un certain nombre de techniciens et de cadres. Il faut organiser la solidarité de ceux qui « font métier de produire ». La démocratisation de l'enseignement est en effet déterminante et elle est loin d'être acceptée dans les faits. Le rôle des syndicats est décisif dans le maintien des cadres au service des travailleurs. Le contrôle ouvrier, mais aussi l'unité syndicale, sont les deux outils de la transformation nécessaire.

Le Fèvre (Cadres de la Métallurgie) constate qu'il y a plus de « cadres » que d'ouvriers au M.S.U.D. Mais où faut-il aller pour trouver aujourd'hui les ouvriers ? Il se prononce contre le syndicat unique réunissant cadres et exécutants et suscite des mouvements divers en déclarant que les cadres ne peuvent pas être dans la même organisation que les « subalternes ». Même la C.G.T. a créé des syndicats nationaux de « cadres ». Il y a l'idéologie, mais il y a aussi la compétence. Nous ne devons pas faire d'ouvriérisme étroit.

Le camarade *Lacarce*, de la Fédération Autonome des Fonctionnaires, montre que la notion de « cadres » et celle de secteur tertiaire » ne se confondent pas. Il y a des cadres dans tous les secteurs. La solidarité entre les cadres et les exécutants comporte un facteur moral, mais aussi un facteur matériel qui est la réduction nécessaire de l'éventail des salaires. Les ouvriers et les cadres, s'il n'est peut-être pas possible qu'ils se retrouvent

dans le même syndicat, doivent au moins être unis dans la même fédération.

Decoudun (des Cadres de la S.N.C.F.) constate aussi pour la regretter l'insuffisance numérique des éléments ouvriers dans le M.S.U.D. Il expose qu'à la S.N.C.F., il existe une réelle promotion ouvrière. Le contrôle ouvrier doit s'exercer sur les cadres aussi. L'écrasement de la hiérarchie est un phénomène normal. La solidarité entre les catégories suppose l'expression libre de chacune d'elles. Les cadres de la S.N.C.F. sont autonomes, mais l'autonomie n'est pas une fin en soi. La Confédération Générale des Cadres ne résisterait pas à l'unité syndicale. Decoudun insiste sur le fait que l'expérience des comités d'entreprise, qui aurait pu être une bonne école de gestion, a été délibérement sabotée par les chefs de la C.G.T.

Forestier souligne tout de suite l'accord de fond qu'il a constaté en écoutant les exposés précédents. Le mouvement ouvrier, s'il n'y prend garde, pourrait bien manquer une troisième révolution : celle de l'électronique et de l'automatisme. Il y a parmi nous certains réflexes de self-défense, de conservation, de néo-corporatisme qui provoquent de sérieuses défaillances dans la solidarité ouvrière. Forestier montre l'évolution de la notion de « cadres » qui s'accompagne de la disparition de la direction traditionnelle des entreprises. Pour être à la hauteur des structures économiques nouvelles, il faut refaire l'unité syndicale et revenir à l'internationalisme prolétarien. Il faut éviter à tout prix la séparation entre manuels et blouses blanches par une promotion généralisée en impulsant une vraie réforme de l'enseignement.

Le rapporteur *Beauchet* se déclare très satisfait de la discussion qui a suivi son rapport. Il voit dans le M.S.U.D. « une coopérative de militants » travaillant à réduire les obstacles sur la voie de l'unité syndicale et de la solidarité nécessaire entre techniciens et ouvriers.

Avant de se séparer et après avoir reconduit son conseil d'administration, l'assemblée générale décide la nomination d'une commission dont notre ami Mercier fait partie. Elle a pour tâche la publication du résumé des interventions et l'élaboration d'une résolution qui, sur le problème étudié, dont l'importance n'échappe à personne établira la position du M.S.U.D.

R. G.

Parmi nos LETTRES

Salaires et salaires...

Un camarade de Billancourt écrit à G. Lamizet :

Il y a salaire et salaire, quelle blague ! Mais bien sûr. Comment découvrir aujourd'hui ce qui est pratiqué couramment, à savoir la métamorphose du profit en salaire. Et Guilloré qui manie si bien l'ironie aurait pu répondre à Chalandon : chiche ! Comme dernier exemple en date, voir Le Monde *du 4-5 mars qui apprend qu'à la « Centrale des Emballages » (déficit 6 millions de NF) la direction s'appointait à 8.000 (huit mille) NF par mois (plus les « frais » bien entendu). De quoi rendre enragés nos licenciés en mal de dignité (puisque pour eux, en 1961, la dignité siège au porte-monnaie). C'est donc à l'intérieur de la masse salariale qu'il faut opérer ainsi que le suggère un tract d'ouvriers qui ajoute « c'est la révolution à faire ». Bien grand mot pour un si petit objectif, dira-t-on. Pourquoi ne pas essayer, ne serait-ce que pour éprouver (dit le tract) notre conviction de chrétien, de socialiste, de communiste. Les lampistes seront de cet avis, si l'on se réfère au communiqué des P.T.T. autonomes s'élevant « contre toute augmentation hiérarchisée qui n'apporte que des aumônes aux fonctionnaires les plus défavorisés ».*

Quant à nos camarades du M.S.U.D. leur découverte des secteurs (primaire, secondaire, tertiaire) reprise de sociologues, est une vieille chose connue dans les milieux ouvriers sous le nom de producteurs et parasites. Dénoncée dans les grandes usines par les ouvriers réfléchis (voir Renault, entre autres), depuis des années pour ne pas remonter plus loin. Productifs, par exemple les enseignants de plus en plus à la base de toute la vie productive industrielle et agricole. Parasites les salariés de l'Etat fiscal et répressif, des activités copieusement rémunérées du ciné, de la radio, de la presse, instruments dociles de tout Etat. Voilà bien sûr que va abasourdir plus d'un, mais que faire contre les faits, et comment prétendre émanciper le prolétariat si on ne le libère pas de ses propres mensonges ?

En vérité, tout se passe dans nos milieux comme si on redoutait la vérité que l'on prétend rechercher, et tout notre malheur est là. Quand cela finira-t-il ?

L'Angleterre... comme la France

De RIDLEY ces quelques mots sur la situation en Angleterre :

Tout ici est terriblement calme et je ne me souviens pas d'avoir jamais vu un temps où l'on a témoigné d'aussi peu d'intérêt pour la politique. Il y a pas mal d'opposition à la menace nucléaire mais il n'y a aucune opposition politique réelle *au gouvernement conservateur.*

Le Labour Party est en voie de désagrégation, mais je ne vois rien pour prendre sa place.

Je crains bien que, tout comme nous, l'Occident ne soit en plein vieillissement.

Je suis allé le mois dernier à Belfast, dans l'Irlande du Nord, et ai pris part à un grand débat contradictoire avec deux importants intellectuels catholiques. Naturellement, ils m'ont accusé d'être « communiste ». Je leur ai répondu qu'il y a, en fait, à l'heure présente, deux institutions réellement totalitaires : l'Eglise de Moscou et l'Eglise de Rome, mais qu'à la différence de la première la seconde avait des camps de concentration des deux côtés de la tombe.

A NOS LECTEURS

Un de nos amis a besoin des numéros suivants de la « R.P. » :

1958 : janvier, février, juillet, août.
1959 : janvier.
1959 : janvier.

Nous serions très obligés si certains de nos lecteurs qui disposeraient encore de ces numéros voulaient bien nous les donner en communication.

Cette demande a une grande importance pour le travail entrepris par notre ami. Il remercie d'avance les lecteurs qui voudront bien l'aider.

UNE OPINION AUTORISÉE SUR LA POLICE

(De la préface d'**André Malraux** à l'édition française de SANCTUAIRE de **William Faulkner**, chez Gallimard.)

« Faulkner sait fort bien que les détectives n'existent pas ; que la police ne relève ni de la psychologie, ni de la perspicacité, mais bien de la délation ; et que ce n'est point Moustachu ni Tapinois, modestes penseurs du quai des Orfèvres, qui font prendre le meurtrier en fuite, mais la police des garnis ; car il suffit de lire les mémoires des chefs de police pour voir que l'illumination psychologique n'est pas le fort de ces personnes, et qu'une « bonne police » est une police qui a su mieux qu'une autre organiser ses indicateurs. »

André MALRAUX.

DES GRANDS SCANDALES D'ANTAN AU SUPER SCANDALE DU C. N. L.

Par ces jours pluvieux de Pâques, le terrassier de service met la main non seulement au manche de pioche, mais pour quelques heures au stylo bille. Il va s'efforcer à sa manière de jeter un peu de lumière crue dans le fatras de scandales qu'il a connus dans le passé jusqu'à celui du C.N.L. and C° de nos jours. Sous la 3e chose publique il y en eut de bien retentissants, en particulier celui de N'goko Sangha, ou fut impliqué le célèbre André Tardieu, plusieurs fois président du Conseil sous la 3e République, l'affaire Hanau, et le super-scandale de 1934, l'affaire des bons de Bayonne où l'on jeta en pâture à l'opinion publique, le célèbre Stavisky, protégé et « protecteur » de plusieurs ministres ! Jouissant par cela même d'une certaine facilité de trafic, toutes les portes officielles ou semi-officielles s'ouvrant devant lui avec toute la bienséance que vous devinez. La presse de l'époque y jeta tout son jus, l'acharnement avec lequel elle s'y employa finit par rendre Stavisky sympathique au public, tant de politiciens ayant été roulés par lui. D'autres que nous ne connûmes pas tous, ayant trempé dans le bain du scandale furent savamment escamotés par le grand voile de la raison d'Etat ; et un beau jour, nous apprenions le « suicide » de Stavisky, traqué dans un chalet des cimes enneigées. Le bon public ne donna qu'une seule explication a la fin de cette chasse a l'homme : ils l'ont suicidé.

Il y eut aussi sous la 3e bien d'autres petits scandales, par exemple : celui du banquier Oustric, et j'en passe...

Plus près de nous, sous la 4e chose publique, les scandales des vins, des bons d'Arras, des piastres d'Indochine, l'affaire des fuites.

Dans chaque scandale on rencontre des politiciens, des généraux, des hommes d'affaires, des banquiers, un président du Conseil, le socialiste Félix Gouin ; jamais un terrassier, un peintre, un charpentier ou un maçon.

Ah ! si, pourtant ! deux terrassiers mineurs faisant des travaux aux abords du Château de la Muette, pour consolider un pignon d'immeuble branlant, passèrent avec une certaine facilité à travers le vieux mur et y découvrirent un chais bien pourvu. Tentation des tentations ! ! ! Ils libérèrent le chais d'un vieux comte de quelques bonnes bouteilles poussiéreuses, ce qui évidemment contrastait avec le litre de rouge traditionnel, leur estomac n'étant pas rodé pour les trop bonnes choses, les deux gaillards y laissèrent des traces, d'où scandale, enquête et arrestation. On les traîna devant la justice et comme l'arrêt des cours ne leur fut pas favorable, ils écopèrent de 3 mois sec de prison chacun ; c'est la seule condamnation que le terrassier de service a connue dans le scandale des vins.

Vous remarquerez en passant que quand un scandale éclate, dans les premiers jours qui suivent, il a dans la presse droit à la « une », mais très vite en raison des augustes personnages qui y sont impliqués, on le relègue à la dernière page parmi les faits divers, et enfin l'affaire se décan tant mal on l'oriente vers l'oubli organisé, où la presse ne publie plus que quelques petits entrefilets de temps à autre, bien timidement, comme si on avait honte de le faire. Dame ! comme ils disent dans mon pays, c'est que ce sont toujours les mêmes gens du même monde qui en sont éclaboussés. C'est à ce moment-là, voyez-vous, que je me sens fier d'être ouvrier.

Pour l'affaire du C.N.L. qui reste terriblement d'actualité, pouvons-nous souhaiter, comme M. Sudreau, que toute la lumière soit faite et qu'il en sera ainsi pour cette fois ? Nou ssommes quant à nous très sceptiques, d'autant plus qu'il semble qu'encore une fois les pompes à influence ont fonctionné à merveille contre certaine forme de dire ou d'écrire la vérité.

Un certain député de Paris n'a-t-il pas déposé une plainte en diffamation contre deux journaux, parce que, manquant de tact, ils auraient tenté d'informer l'opinion en toute objectivité. C'est que le scandale de la 5e doit être aussi le plus rapidement possible enterré.

Mais, revenons à nos moutons. Ainsi donc, des personnages très importants seraient une nouvelle fois très engagés. Voyons donc qui sont-ils et dans quel milieu ils évoluaient ?

Au premier rang, il y a évidemment se sacré Pouillon, architecte très renommé, très connu en Algérie pour ses œuvres ainsi du reste qu'à Aix-en-Provence où, disent les usagers, il y aurait eu sabotage, puis en Afrique, en Turquie, etc..., où nous ne pouvons le suivre.

Nous y trouvons ensuite Paul Haag, ancien préfet de la Seine, qui ne serait qu'une victime en vedette puisqu'il exerçait le rôle de président directeur général du Conseil d'Administration du Comptoir National du Logement. Et puis Jean Larrue et Roland Ducher, ainsi que M. Bézières, administrateurs provisoires de la Société ; Gilbert Mouret et les sept sages chargés de dresser le plan de sauvetage de la Société.

Pouillon, à Boulogne-Billancourt, passait pour être en excellents rapports avec MM. Debré et Sudreau. En tout cas, c'est ce que l'on disait à qui voulait l'entendre parmi les techniciens du bâtiment, rue du Point-du-Jour et avenue Pierre-Grenier quand nous y faisions pour le compte de l'E.D.F. les branchements d'électricité au service d'une entreprise privée. A présent Pouillon et ses complices deviennent des fardeaux sur les bras de ceux qui, jadis, les protégeaient.

Une motion des syndicats du personnel du Ministère de la Construction en dit long sans en avoir l'air à ce sujet ; voici un de ses communiqués. Je cite : « Les syndicats du personnel du Ministère de la Construction soulignent, dans une motion adoptée sur l'affaire du C.N.L., que l'opération « Salmson - Point-du-Jour » était due entièrement à l'initiative privée et que les insinuations avancées contre le Ministère étaient dénuées de vérité. Les Syndicats regrettent par ailleurs que les pouvoirs publics ne procèdent pas à un contrôle plus strict des sociétés de construction ».

A remarquer que dans l'esprit des auteurs du démenti, il existe un certain embarras, surtout lorsqu'ils déclarent regretter que les pouvoirs publics ne contrôlent pas davantage les sociétés de construction privées. Alors que font tous ces budgétivores qui pullulent dans les M.R.L. de France et, bien entendu, ceux des Ministères. Que font tous ces inspecteurs qui sont légion dans notre pays et qui pèsent d'un poids énorme sur les coûts de revient d'un bâtiment.

LES PATRONS A LA RESCOUSSE

Enfin **« Le bâtiment »**, journal des entrepreneurs, donne l'opinion de la profession dans son éditorial : « l'Affaire du C.N.L. est une affaire grave qui exige des sanctions à la mesure des détournements de fonds et des dilapidations constatées, la Justice doit faire son œuvre et frapper durement, le plus tôt sera le mieux ».

Sur ce point, tout le monde ne peut qu'être d'accord, mais qui frappera-t-on ? Nous ne sommes pas loin de penser que les patrons savent mieux que quiconque où il faudrait frapper, mais se gardent bien de désigner quelqu'un.

Le C.N.L., disent les entrepreneurs, avait en chantier quelque 2.000 logements. C'est considérable, mais les constructions privées en ont édifié ensemble depuis la fin de la guerre avec ou sans le concours de l'Etat plus de 1.300.000. Parce que des brebis galeuses se sont glissées dans les rangs des promoteurs, faut-il jeter l'opprobre sur une profession qui compte à son actif un tel apport au patrimoine national ? (fermez le ban !).

Bien entendu, ce sont eux les bâtisseurs, bien que n'ayant jamais mis la main à la pâte, ce sont

eux qui travaillaient, tandis que nous, eh bien ! nous les regardions.

Quant à l'opprobre jeté sur la profession, les travailleurs du Bâtiment ne se sentent nullement souillés ; ils ont la conscience tranquille car les premiers spoliés par tout ce beau monde, y compris par vous, Messieurs les entrepreneurs, ce sont vos salariés.

L'escroquerie est tout de même de taille, le rapport des experts privés vient d'ailleurs d'être confirmé par les experts judiciaires désignés par le juge Dauvergne pour étudier la trésorerie du C.N.L. Selon ces messieurs, le déficit s'élèverait à près d'un milliard trois cents millions d'anciens francs. Ce sont là les premiers chiffres donnés sur le déficit, mais M. Bonnefoy dit que le repêchage sera difficile car, au 16 mars, le déficit est estimé à plus de 2 milliards et demi, ce qui représente 1.500.000 d'augmentation par souscripteur. Devant cette situation, les souscripteurs vont avoir à payer soit comptant 580.000 francs supplémentaires, soit seulement 130.000 francs au cours de l'année à venir, le reste étant constitué par l'abandon des primes.

Toutes ces explications, ces étalements de chiffres montrent clairement l'état de désarroi où se trouvent tous ceux qui sont mêlés de près ou de loin à cette affaire. Au cours de sa conférence de presse du 8 mars, M. Sudreau a laissé apparaître une grande gêne dans ses réponses aux questions des journalistes.

Par exemple, quand on lui reproche d'être intervenu tardivement alors que le permis de construire remonte à août 1957, le Ministre de la Construction s'est contenté de répondre :

Le C.N.L. est une affaire privée. L'Etat ne peut contrôler la gestion des affaires privées. Il n'en a ni le droit ni les moyens. J'ai pris personnellement position à l'encontre de certains dirigeants du C.N.L. Dès le début de 1959, j'ai veillé à ce que l'architecte Pouillon ne puisse étendre ses activités à la région parisienne et à l'étranger. J'ai demandé une enquête disciplinaire à son sujet.

A la suite d'une enquête fiscale par des polyvalents dans le courant de 1960, nous avons découvert qu'il y avait plus que des fautes administratives, des erreurs ou des légèretés ; en octobre 1960, nous nous sommes aperçus qu'il s'agissait d'escroquerie. Cette affaire de droit commun devait être traitée comme telle. Notre intervention n'a pas été tardive.

Q. — Quelles mesures ont été prises par vos services lorsque le scandale a été découvert ?

R. — *Nous nous sommes efforcés de déterminer l'ampleur de l'escroquerie et nous avons pris des mesures pour sauvegarder l'intérêt des souscripteurs tout en permettant la poursuite des responsables. Nous avons cerné les responsables de l'affaire. Maintenant que l'opinion publique est sensibilisée, nous voulons poser devant elle, dans toute son ampleur, l'ensemble du problème de la construction en France. Nous voulons qu'il en soit pour le logement comme pour l'automobile. Nous voulons que les logements soient offerts « clés en main ». Cependant, ce projet met en cause des problèmes financiers. Il faudrait prélever annuellement 600 milliards d'anciens francs sur le marché financier.*

Et comme le constatait le rédacteur de « Combat », M. Sudreau devait conclure assez curieusement : « Les attaques lancées contre moi sont la conséquence des campagnes menées par M. Pouillon, l'architecte du C.N.L., depuis 1959. Ses « campagnes de déjeuners » avaient pour objet de faire partir les gêneurs. »

Enfin, il faut que l'on sache que lorsque le commissaire Ducret, chef de la brigade financière de la police est arrivé le 23 mars 1961 après-midi au 22, place Vendôme, le C.N.L. déménageait et les principaux documents s'apprêtaient à rejoindre le fond d'une vieille caisse, sorte d'oubliette, par les soins des gens de service de MM. Paul Haag, Jean Larue, Jean Leroy-Ducher et Henri Brac de la Ferrière. Déménagement à la cloche de bois, come jadis le faisaient ceux qui ne pouvaient payer leurs chambres à leurs marchands de sommeil ; ce qui augure bien des mœurs en vigueur parmi ces margoulins bâtisseurs, ou plutôt salisseurs, mais dont les entrepreneurs intéressés auront tout de même du mal à nous faire croire à nous qu'ils ignoraient tout ce qui s'y passait.

Il n'y a jamais eu tant de malandrins, de malfaisants, de marchandeurs dans le bâtiment que depuis la guerre, c'est la ruée générale des aventuriers de toute sorte sur notre industrie, et les locataires acquéreurs d'Aix-en-Provence ont raison de signaler les malfaçons dont ils sont à présent les futures victimes. Dans ce groupe de cent soixante-treize logements construits par la ville en 1953 dans la périphérie d'Aix-en-Provence et dont Fernand Pouillon avait été l'architecte, existent de nombreuses malfaçons. Il y en a partout où l'on construit actuellement et pas seulement à Aix, car partout on a tendance à y employer des tâcherons. Or, le travail à la tâche par lui-même constitue la malfaçon permanente, c'est à présent une règle quasi générale dans le bâtiment. Une entreprise-pilote dirige l'ensemble d'un ou plusieurs chantiers groupés ; elle donne le travail à faire à des sous-entreprises par profession; ensuite ces sous-entreprises elles-mêmes confient à des tâcherons irresponsables le soin de bâcler le travail, et pour que ça aille encore plus vite, les tâcherons à leur tout donnent à leurs ouvriers les travaux au métré, c'est-à-dire à la tâche. Ainsi, de cascades en cascades, de marchandages en remarchandages, les ouvrages sont bâtis à la pelle, sans que les matériaux et liants mis en œuvre aient eu le temps nécessaire de prendre corps. La vitesse exigée ne permet pas les vibrations nécessaires des ciments, mais qu'importe : ce qu'il faut c'est du rendement, encore rendre, toujours rendre. Tant pis pour l'ossature future des bâtiments qui, avant dix ou quinze ans, seront des taudis qu'il faudra abattre.

Pensez-vous qu'en haut lieu on ignore ce qui se passe dans la construction, mais me direz-vous, il y a les architectes qui surveillent (Voyez Pouillon !), des maîtres d'œuvre, des surveillants des travaux (Voyez Pognon), des chefs de chantiers *organisés* et *conscients*. Ils sont remplacés par des technocrates qui, pour ne pas avoir de soucis ni de responsabilités, donnent le travail aux tâcherons et les tâcherons qui organisent la malfaçon, car telle est leur raison d'être, qui dit tâcheron, travail à la tâche, dit malfaçon.

J'ai dit que de tous les scandales connus, celui du C.N.L. était le plus grave. Comme pour les autres, on nous a promis toute la lumière ; les responsables seront frappés, quels qu'ils soient, et sans ménagement. Ouais ! mais il y a un proverbe qui nous apprend que les loups ne se sont jamais mangés entre eux, il y a aussi le proverbe : « Selon que vous serez puissant ou misérable... « Cette fois-ci, a dit M. Sudreau, il en sera autrement. Alors engageons avec lui le pari que, pas plus que dans les scandales de la Troisième République ni dans ceux de la Quatrième, les vrais coupables de l'escroquerie du C.N.L. ne seront frappés comme ils le méritent. Déjà les quelques emprisonnés réclament leur mise en liberté provisoire. Pouillon, l'architecte, est déjà malade. Ça en dit assez pour le moment. Attendons de pied ferme et sans illusion la suite de l'affaire.

P. RIGUIDEL.

PREMIER MAI

Le Syndicat Autonome du Bâtiment, du Bois et des Travaux publics organise dans la matinée du lundi, 1er mai à partir de 9 heures 30 un

MEETING

de solidarité internationale

La Confédération Nationale de Travail d'Espagne doit y prendre part

L'Union des Syndicalistes y participera.

Le Syndicat des Correcteurs (C.G.T.) a bien voulu retenir à cette occasion

la salle Albert-Thomas

de l'Annexe de la BOURSE DU TRAVAIL

67, rue de Turbigo, PARIS

Notes d'Economie et de Politique

FOURBERIE COUSUE DE FIL BLANC

Etant donné la qualité dominante de celui qui nous gouverne il fallait bien s'attendre que les pourparlers d'Evian se dérouleraient sous le signe de la fourberie. Mais il était difficile de prévoir que celle-ci se manifesterait avant même que la conférence ne s'ouvre.

C'est cependant ce qui s'est passé du fait qu'au lendemain même de la publication du communiqué annonçant l'ouverture des négociations pour le 7 avril, le gouvernement français montrait son jeu : en même temps qu'il discuterait avec le F.L.N., il s'entretiendrait parallèlement, simultanément, sur le même pied et sur les mêmes sujets, avec le M.N.A., ce qui lui permettrait de jouer constamment de l'un contre l'autre. Lorsque le F.L.N. refuserait d'acquiescer à une exigence française, on tenterait de la faire accepter par le M.N.A. — ce qui serait peut-être plus facile — et l'on aurait ainsi un moyen de pression permanent sur le G.P.R.A. : comment pouvez-vous refuser ce qu'accepte Messali Hadj, le « père » du mouvement pour l'indépendance algérienne ?

Mais le piège était vraiment trop grossier. Même des enfants de chœur n'y seraient point tombés, et, après sept ans de guerre, les Algériens ne sont plus des enfants de chœur.

Si bien que la manœuvre s'est retournée contre son auteur. Le monde entier n'a vu dans la déclaration téléguidée de M. Joxe qu'un moyen de saboter ce que l'on avait, la veille, soi-même organisé et il en a conclu que l'acceptation de pourparlers avec le F.L.N. n'avait été donnée que pour la galerie, qu'elle avait été simplement un moyen de « prouver » à l'opinion internationale, et même française, la « volonté pacifique de la France », alors qu'en fait le gouvernement français avait exactement la volonté contraire.

J'écris ces lignes au lendemain du jour où devait s'ouvrir la conférence d'Evian si bien que j'ignore encore ce que de Gaulle dira le 13 avril ; je ne sais s'il maintiendra ses prétentions concernant le M.N.A., ou s'il cherchera un autre moyen de retarder la conférence, ou si enfin, il finira par accepter qu'elle commence, mais deux choses m'apparaissent d'ores et déjà certaines :

La première est que le F.L.N. n'acceptera de se rencontrer avec les représentants du gouvernement français que si celui-ci abandonne sans équivoque son dessein d'une conférence parallèle avec le M.N.A. ; la seconde est que toutes les nouvelles fourberies et embûches que ne manquera point d'imaginer le gouvernement français au cours de la conférence seront dénoncées et écartées par le G.P.R.A. avec la même vigueur que celle qu'il vient de montrer dans l'affaire du M.N.A.

La netteté de la position algérienne depuis le jour où Ben Bella et ses amis prenaient les armes, est l'une des grandes forces du F.L.N. : il ne s'en laissera pas dépouiller.

LA SECONDE GUERRE D'ALGERIE EST COMMENCEE

La guerre qui a débuté dans l'Aurès en novembre 54 est une guerre de la population algérienne indigène contre l'Etat français et elle peut être appelée la première guerre d'Algérie ; bien qu'elle soit sans doute encore assez loin d'être terminée, il a suffi cependant qu'on puisse en entrevoir la fin, il a suffi qu'il soit question de pourparlers de paix et qu'on ait envisagé la possible création d'un Etat algérien pour qu'une seconde guerre ait aussitôt commencé : celle des Européens d'Algérie contre la population algérienne, la guerre des « pieds noirs » contre les « bicots ».

Pour qui connaît tant soit peu l'Algérie, il est inimaginable que, non point seulement les « ultras », les « activistes », comme on se plaît à dire, mais la quasi-totalité des Européens d'Algérie ne réagisse avec la dernière vigueur le jour où un Etat algérien, c'est-à-dire un Etat où la prédominance appartiendrait nécessairement aux 9 millions d'indigènes et non au million d'Européens, serait institué.

Aussi bien le prolo de Bab-el-Oued que le riche colon de la Mitidja ou de l'Oranais se refuseront à être administrés et gouvernés par des « troncs de figuier » ; cela serait pour eux un véritable sacrilège ; ils s'y refuseront avec la même violence et en déployant le même fanatisme que ceux dont seraient capables les Afrikanders de l'Orange ou du Transvaal si on voulait leur imposer un Etat régi par les Cafres !

Certes, ils ne sont qu'un contre neuf, mais leur force n'en est pas moins non négligeable. Physiquement et moralement ils sont courageux, dynamiques, résistants. D'autre part, ils sont en grande partie concentrés en deux points stratégiques importants, la moitié d'entre eux étant rassemblée dans les villes d'Alger et d'Oran où ils sont au moins à égalité de nombre avec leurs ennemis. Enfin, chacun d'eux est depuis longtemps armé, souvent lourdement armé, et ils ont montré en maintes occasions qu'ils aiment à se servir de leurs armes. Ajoutez-y la complicité certaine d'une partie au moins de l'armée française et d'une fraction de la police, et vous avez là, il faut l'avouer, une force impressionnante. Une force contre laquelle celle des « libéraux » algériens ne pèsera pas plus lourd que n'a pesé celle des musulmans « pro-français » dans le conflit entre le F.L.N. et l'Etat français.

Comment s'exprimera cette force ? Quels moyens utilisera-t-elle ? Il est difficile de le prévoir.

Pour le moment, elle ne s'en prend guère qu'aux Français, à ceux de la métropole ou d'Algérie qu'elle regarde comme des traîtres en raison de leur libéralisme. Et, toujours pour le moment, elle se contente de se livrer à leur égard à des manifestations surtout spectaculaires, même lorsqu'il arrive qu'elles causent des morts.

Par contre, le jour où un Etat algérien, où une administration algérienne commencera à prendre forme, il est sûr que c'est contre les Algériens directement qu'agiront les Européens, et qu'ils ne se contenteront plus de démonstrations au plastic ! Procéderont-ils alors à des soulèvements de masse aboutissant à la saisie des grandes villes, Alger, Oran, peut-être Bône, Constantine, voire même Mostaganem et Sidi-bel-Abbès, Blidah et Boufarik ? Ou bien préféreront-ils, au contraire, se disperser dans le bled et y prendre le maquis ? Ou bien encore, devront-ils se contenter du terrorisme ? Ou bien, enfin, utiliseront-ils tous ces moyens à la fois ? C'est ce qu'un avenir

sans doute pas très éloigné nous apprendra.

En tout cas, une chose, ici aussi, me semble certaine : c'est que le jour où le F.L.N. aura gagné sa guerre contre l'Etat français, il lui faudra être prêt à soutenir une seconde guerre : celle que l'Algérien européen engagera contre lui. Et ce ne sera peut-être pas la moins dure.

LA PERTE DU LAOS... OU LA GUERRE

L'Occident et l'Amérique en particulier doivent en faire leur deuil. Le Laos, dont ils avaient voulu faire un bastion contre la poussée de l'Orient dit « communiste » est perdu pour eux.

Eisenhower et Dulles avaient pratiqué en Extrême-Orient la même exécrable politique que celle qu'ils pratiquaient dans le Proche-Orient : soutenir les oligarchies féodales et corrompues en les gorgeant d'or sous prétexte d'aide militaire, économique ou budgétaire et en ne leur demandant en contrepartie qu'à soutenir à fond la politique extérieure américaine à l'égard de la Russie et de la Chine.

Le résultat au Laos, comme partout ailleurs n'a été que celui-ci : dresser tous les éléments sains de la population contre le régime anachronique qui leur était ainsi imposé et, par contrecoup, contre ceux qui le leur imposaient : les Américains.

L'existence du Pathet Lao, qu'on a l'habitude en Occident de considérer comme un parti communiste mais dont Souvannah Phouma, qui doit tout de même assez bien le connaître, déclare qu'il est simplement un parti populaire à tendances socialistes — puis le soulèvement du capitaine Kong Le, dirigé explicitement contre la corruption des dirigeants, n'ont pas d'autres causes. Ce sont des mouvements qui veulent à la fois assainir et moderniser leur pays et qui sont anti-américains simplement parce que c'est à l'Amérique qu'ils se heurtent lorsqu'ils veulent y parvenir.

Aujourd'hui, la situation est celle-ci :

Après le soulèvement de Kong Le et de ses parachutistes, un nouveau gouvernement, dirigé par le « neutraliste » et ancien premier ministre Souvannah Phouma s'installa à Vientiane et y reçut toutes les consécrations légales : reconnu par le roi et reconnu par le Parlement ; malgré cela, les Américains n'hésitèrent pas à fournir au mouvement *rebelle* qui s'était organisé à Savannakhet sous la direction de l'archiréactionnaire Phoumi, tout ce qu'il lui fallait en armes, en munitions, en « conseillers » militaires, pour surclasser l'armée du gouvernement *légal* et pouvoir ainsi la chasser de Vientiane.

Mais maintenant que Moscou a répondu aux fournitures d'armes américaines au général Phoumi par des livraisons d'armes russes à l'ancienne armée légale de Vientiane repoussée aujourd'hui dans le maquis et que grâce à elles, celle-ci a repris du poil de la bête et avance sur Vientiane, les Américains crient, tout comme des enfants en train de perdre la partie : pouce ! Cessons les uns et les autres, disent-ils, de fournir des armes aux Laotiens ! Que la paix soit au Laos ! Qu'il s'y forme un gouvernement « neutre » rassemblant tous les partis ! Puisque nous ne sommes plus les plus forts, nous ne revendiquons plus le Laos comme bastion de l'Occident.

Cela est très bien ! Mieux vaut tard que jamais ! Cela n'en arrive pas moins trop tard. Trop tard pour qu'on puisse en espérer un Laos neutre.

S'imaginer qu'un gouvernement composé de féodaux et de réactionnaires comme Boum Oum et Phou mi, et de socialisants (ou communisants) comme ceux du Pathet Lao, soit viable, qu'il puisse durer plus que ce que durent les roses, est une manifeste utopie. L'un des deux extrêmes ne saurait tarder à chasser l'autre.

Lequel sera-ce ?

Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour le prévoir. Entre deux partis, dont l'un n'est connu que comme l'oppresseur du peuple et le valet de l'étranger, dont l'autre se présente, au contraire, comme le libérateur du peuple et a l'auréole d'une guerre de plusieurs années contre les puissances établies, il ne fait pas de doute que l'appui de l'ensemble du peuple sera assuré à ce dernier et que cet appui sera décisif du moment qu'aura disparu l'obstacle de la puissance américaine.

Le départ de l'Amérique du Laos entraînera donc la victoire politique du Pathet Lao et, par suite, l'entrée du Laos dans la sphère d'influence sino-moscovite, le Pathet Lao n'ayant aucune raison de se séparer, après sa victoire, de ceux qui l'ont toujours soutenu, pour se rallier à ceux qui n'ont cessé de le combattre. Le seul moyen qu'aurait l'Amérique de s'y opposer serait de reprendre la politique de Eisenhower, de soutenir à nouveau des cliques de féodaux corrompus et d'imposer leur autorité par la force ; mais, cette fois, l'emploi de la force signifierait certainement la guerre.

Ainsi, c'est donc toujours le même drame. Dans tous ces pays dits sous-développés, sous quelque latitude ou quelque longitude qu'ils soient, on voit les masses populaires, dans leur soif de mieux-être, se laisser prendre au mirage du millénarisme moscovite, et l'Occident n'a à opposer à ce mirage que le renforcement des régimes d'oppression séculaires, qui deviennent d'autant plus oppressifs qu'ils savent que la puissance de l'Occident est derrière eux. Du côté de l'Orient, les peuples voient briller un espoir, espoir mensonger, mais espoir tout de même, tandis qu'ils constatent du fait de l'Occident un accroissement de leur servitude.

Comment voulez-vous, dans ces conditions, que tous ces peuples ne soient pas avec Moscou contre Washington, et comment voulez-vous que maintenant qu'ils disposent de la puissance russe pour faire contrepoids à la puissance américaine, ils ne finissent pas par triompher ? Triompher contre l'Occident.

Tant que l'Occident n'aura pas une autre politique, il continuera à en être de même.

Mais, pour avoir une autre politique il lui faut d'abord créer, chez lui, une idéologie capable de contrebalancer le mensonge moscovite, c'est-à-dire une idéologie révolutionnaire. Or, il n'en prend nullement le chemin.

TOUJOURS DES SALAIRES QUI MONTENT PLUS VITE QUE LES PRIX

(Suite)

Nous avons maintes fois insisté sur ce fait que, contrairement à l'opinion courante, les salaires, en période de hausse des prix, montent généralement plus vite que les prix, autrement dit que les salaires *réels* augmentent.

Cela est dû, répétons-le aussi, à ce qu'une hausse des prix correspond généralement à une activité économique accrue et que l'accroissement de l'activité économique permet au travailleur de se battre contre son patron dans de meilleures conditions que dans une période de récession économique avec son accompagnement obligatoire de bas profits et de chômage.

Or, la très intéressante brochure de notre camarade suédois Arvidson que vient d'éditer en français l'Union des Syndicalistes et le Centre

de Liaison ouvrière, et dont la R.P. a récemment rendu compte, contient des chiffres qui confirment une fois de plus ce que nous venons de dire.

Les voici :

De 1947 à 1957, le salaire horaire masculin de l'ouvrier industriel suédois a augmenté de 128 %, alors que le coût de la vie ne montait que de 55 %, ce qui signifie que le salaire réel s'est accru en dix ans de 73 %, soit de plus de 7 % par an.

Mais il est bien entendu, comme nous l'avons également toujours souligné, que cela ne se produit que si les travailleurs le *veulent*. Leurs revendications sont plus facilement satisfaites en période de grande activité économique, mais, pour cela, faut-il encore qu'ils revendiquent. S'ils s'abstiennent de le faire, il va de soi que si grande que soit l'activité économique, ils n'obtiendront rien.

C'est aussi ce que confirme le cas de la Suède. Durant les six années d'inflation, non seulement la centrale syndicale syndicaliste, mais ainsi que le souligne Arvidson, la centrale syndicale social-démocrate (beaucoup plus nombreuse) ont mené une politique revendicative « active », cette politique en ce qui concerne la centrale social-démocrate, étant due notamment à la crainte que ses adhérents ne passent à la centrale syndicaliste.

L'INFLATION REGRESSE

Après les spectaculaires appels de l'Etat aux presses de l'imprimerie de la Banque de France au cours des six premières semaines de l'année, l'Etat s'est mis à rembourser quelque peu les « avances » que lui avait consenties la Banque — cela grâce sans doute aux rentrées que lui a procurées la perception du premier « tiers provisionnel » de l'impôt sur le revenu.

Nous avions laissé ces avances à 2.920 millions de nouveaux francs le 16 février ; depuis lors, elles n'ont guère cessé de décliner ; un mois après, elles n'étaient plus que de 2.305 millions, et, au dernier bilan, celui du 30 mars, elles étaient tombées à 1.765 millions — ce qui fait tout de même plus du double de ce qu'elles étaient au 29 décembre (808 millions).

R. LOUZON.

LE B.I.T. ET LES SYNDICATS AMÉRICAINS

A titre documentaire, nous reproduisons ici la réponse de la centrale syndicale américaine A.F.L.-C.I.O. à un rapport du Bureau International du Travail relatif à la liberté syndicale aux Etats-Unis.

Ce qui nous incite à reproduire cette réponse c'est qu'elle s'élève contre le témoignage des représentants du B.I.T. qui, sous une apparente objectivité, ont pris soin de renforcer les réticences et les critiques plus ou moins directes qui s'élèvent contre le syndicalisme américain. D'autant plus que l'on n'a pas hésité à mettre en parallèle ce syndicalisme qui a mené de longues et efficaces batailles ouvrières avec un syndicalisme européen que sa passivité protège trop souvent contre les aléas de la bataille et surtout avec le « syndicalisme » russe, instrument de l'Etat, à qui la grève est interdite, et qui ne peut exprimer librement les revendications ouvrières, mais dont les enquêteurs du B.I.T. glorifient le rôle :

Conformément à une décision du Conseil d'administration du Bureau International du Travail, le B.I.T. procède depuis 1959 à une série d'enquêtes sur la liberté syndicale dans différents Etats membres. Les rapports des deux premières études, consacrées aux Etats-Unis et à l'U.R.S.S., ont été publiées récemment par le B.I.T.

A la différence du voyage effectué par une mission du B.I.T. en U.R.S.S., voyage organisé par des fonctionnaires du gouvernement et des syndicats soviétiques et fait sous leur conduite, celui que la mission a fait à l'intérieur des Etats-Unis a eu lieu en pleine liberté. Il n'a fait l'objet d'aucun contrôle, restriction, immixtion ou pression de la part du gouvernement des Etats-Unis. La mission n'a été accompagnée, au cours de ses déplacements, d'aucun représentant du gouvernement, des syndicats ou des employeurs. Elle a fait elle-même ses plans et pris elle-même ses dispositions.

La mission a eu ainsi une excellente occasion d'étudier la situation syndicale aux Etats-Unis sous ses divers aspects, dans toutes ses manifestations et avec toutes ses complexités, et d'entreprendre sur place une enquête sur la situation de fait existant aux Etats-Unis et susceptible d'influer sur la liberté syndicale.

On était donc en droit de s'attendre que les efforts de la mission se traduiraient par une étude « réellement objective, complète et digne de foi » des droits et libertés syndicaux tels qu'ils existent et sont pratiqués dans ce pays. Le rapport présenté par la mission ne répond malheureusement pas à cet espoir. Bien qu'il contienne une quantité de renseignements utiles et nombre d'observations judicieuses, le rapport n'atteint pas son but : fournir une description détaillée et exacte de la « nature du mouvement syndical, ses droits et sa situation juridique » aux Etats-Unis.

L'une des raisons de cet échec apparaît avec évidence dès le premier chapitre du rapport, intitulé « Données générales ». Ce que le rapport dit du « milieu national » dans lequel les syndicats américains se sont développés montre que ses auteurs n'ont pas su se libérer des idées erronées que l'on se fait souvent de l'Amérique à l'étranger. Ainsi, lorsqu'il décrit « le pays et ses habitants », le rapport a tendance à souligner le côté négatif de la vie américaine, ses ombres, notamment les « périodes de marasme économique », la « violence, le gaspillage et la corruption, qui ont défiguré bien des aspects de la vie américaine », le « niveau de moralité assez bas dans les domaines de la politique et des affaires ».

Ces maux existent, certes, Mais ils sont plus que compensés par les grandes réalisations de la démocratie américaine, auxquelles le rapport n'accorde guère d'attention. Cette attitude de la mission est en net contraste avec celle qu'adopte le rapport du B.I.T. sur l'U.R.S.S. Ce rapport portait aux nues les progrès réalisés par l'Union Soviétique, ignorant délibérément les ombres de la vie en U.R.S.S.

Parlant de l'économie américaine, le rapport déclare que les Etats-Unis sont le pays « où la libre entreprise a atteint son degré le plus élevé ». Le rapport signale ensuite, il est vrai, certaines des limitations que la loi a imposées à ce système, mais il néglige de souligner que l'économie américaine d'aujourd'hui n'est pas essentiellement différente de celle des pays hautement industrialisés d'Europe occidentale. Dans les deux continents, l'économie mixte et les préoccupations sociales de l'Etat ont remplacé la libre entreprise style XIXe siècle.

A la différence du rapport du B.I.T. sur l'U.R.S.S., qui faisait une grande place au développement histo-

rique des syndicats, le rapport sur les Etats-Unis traite de façon assez superficielle l'historique du mouvement syndical américain. Les pages qu'il y consacre révèlent, elles aussi, certaines des illusions européennes concernant l'Amérique. Ces illusions se traduisent par le peu de cas qui est fait des réalisations de la Fédération américaine du Travail (A.F.L.) au cours de ses cinquante premières années d'existence et par des déclarations comme celle-ci :

« La mission a été frappée, au cours de ses discussions avec « les dirigeants syndicaux », de constater que le fondement du système économique et social américain n'a été que très rarement mis en question. A la différence de nombreux mouvements syndicaux d'Europe ou d'autres parties du monde, les syndicats des Etats-Unis, loin de préconiser une réforme profonde de ce système, ne l'envisagent même pas... »

CARACTERES DU SYNDICALISME AMERICAIN

C'est un fait bien connu que le syndicalisme américain n'a jamais embrassé la doctrine socialiste. En revanche, il s'est avéré aussi que le mouvement syndical américain a lutté, dès l'origine, avec persévérance, énergie et, dans l'ensemble, avec succès, non seulement pour faire triompher des revendications matérielles, mais encore pour améliorer la société américaine, en faveur de la démocratie industrielle, de la justice sociale et du progrès culturel. Contrairement à ce qu'affirme le rapport dans le passage précité, les mouvements syndicaux européens ont de plus en plus renoncé, ces dernières années, à vouloir substituer le socialisme au capitalisme moderne...

Le rapport ne consacre pas moins de soixante pages à l'analyse de la législation en vigueur et de son application » en ce qui concerne les syndicats. Expliquant pourquoi il accorde une aussi large place à la situation juridique, le rapport déclare :

« ...Le système de relations professionnelles des Etats-Unis se caractérise notamment par une tendance procédurière... En raison de la multitude des dispositions législatives existantes et de l'abondance de la jurisprudence en la matière, il n'est certes pas facile de décrire avec quelque précision la législation relative à la liberté d'association... Si, dans le présent rapport, les considérations juridiques semblent occuper tant de place, c'est qu'elles jouent effectivement un rôle prépondérant dans la vie quotidienne des syndicats et dans les rapports concrets entre le patronat et les travailleurs ».

Quant aux dispositions légales concernant la liberté syndicale, la situation est très claire — quoi qu'en pense le rapport. D'ailleurs, le rapport lui-même déclare :

« En général, il n'existe pas de disposition ou de pratique légale en vertu de laquelle un syndicat ou une organisation d'employeurs puisse être tenu d'obtenir une autorisation préalable avant de se constituer ou de commencer à agir au nom de ses membres. Les autorités administratives ne peuvent ni dissoudre ni suspendre un syndicat ou une organisation d'employeurs. Le droit de ces organisations de créer des fédérations ou des confédérations et de s'y affilier n'est pas contesté. En outre, les organisations d'employeurs et de travailleurs ont le droit d'élaborer leurs propres statuts et règlements, d'élire librement leurs représentants, d'organiser leur administration et leurs activités et de formuler leurs programmes sans ingérence des pouvoirs publics... »

De plus, les travailleurs ont le droit de s'organiser et d'engager des négociations collectives par l'organe de leurs représentants librement choisis. Le syndicat qui recueille la majorité des voix aux élections organisées à l'intérieur d'une industrie, d'une entreprise ou d'un métier est reconnu comme l'agent de négociation exclusif et les employeurs doivent négocier avec lui. Les clauses imposant aux ouvriers nouvellement embauchés l'adhésion au syndicat *(union shop)* et à ceux qui en sont déjà membres l'obligation de le rester *(maintenance of membership)* sont sanctionnées par la loi. Celle-ci protège le syndicat contre les procédés déloyaux des employeurs. Les travailleurs ont le droit de grève et il n'y a pas d'arbitrage obligatoire.

Ces droits essentiels, proclamés pour la première fois dans la loi Wagner, n'ont pas été modifiés par les lois postérieures. La loi Taft-Hartley prévoit certaines règles de procédure que chacune des parties doit observer lorsqu'une convention collective vient à expiration. Les lois Taft-Hartley et Landrum-Griffin ont interdit aux deux parties, mais surtout aux syndicats, l'emploi de certaines armes ou tactiques.

SUR LA CORRUPTION DES SYNDICATS AMERICAINS

Le chapitre du rapport qui occupe la seconde place du point de vue de la longueur est intitulé « Les employeurs et les syndicats ». On se souviendra que la mission s'est trouvée aux Etats-Unis en été 1959. A ce moment, la campagne antisyndicale provoquée par les révélations de la commission McClellan sur la corruption d'un petit nombre de syndicats battait son plein. Parlant des « critiques de nombreux employeurs, (des) enquêtes de commissions parlementaires et (des) commentaires acerbes de la presse » dont faisaient l'objet différents aspects du syndicalisme et dont la mission avait été le témoin, le rapport déclare :

« Cependant, la série de déclarations incendiaires faites pendant toute l'année 1959, les positions intransigeantes prises par certaines organisations d'employeurs et certains syndicats et la propagande qui a monté en épingle certains cas isolés doivent être replacées dans leur juste perspective si l'on veut se faire une idée objective de la situation. »

Il est regrettable que le rapport ne s'en soit pas tenu à ce sage point de vue...

Pour porter un jugement sur les répercussions que cette venimeuse querelle a eues sur la liberté syndicale aux Etats-Unis, le rapport aurait bien fait de ne pas oublier un certain nombre de faits :

1. de violents éclats de ce genre ne sont pas rares en Amérique, ils ne sont pas limités au domaine des relations professionnelles et sont essentiellement passagers ;

2. « les efforts dirigés contre les syndicats sont plus caractéristiques des assemblées législatives et des associations nationales d'employeurs (la *National Association of Manufacturers* — N.A.M. — et la Chambre de Commerce des Etats-Unis) que de l'ensemble des patrons américains à l'échelon de l'usine ou de la société. Il est significatif, par exemple, que si la N.A.M. continue à condamner toute forme de sécurité syndicale, un pourcentage très élevé des sociétés fédérées représentées dans son organe directeur ont signé des conventions contenant des clauses de sécurité syndicale. Il semble que la pratique n'a tenu aucun compte des décrets des associations nationales » ;

3. les employeurs hostiles sont surtout concentrés dans le Sud, dans les petites villes et dans les petites entreprises ; leur nombre et leur importance n'ont pas augmenté ;

4. nombre d'employeurs, les grandes entreprises en particulier, ont fini par reconnaître la valeur d'un syndicalisme conscient de ses responsabilités et ont établi de bonnes relations avec les syndicats.

A défaut d'autre élément, le résultat de la grève de l'acier, qui a été une victoire pour les travailleurs organisés, aurait dû convaincre la mission que le mouvement syndical américain était resté

une force puissante et ne courait nullement le danger de devenir la victime du gros capital.

D'une manière générale, le rapport a constaté que « le mouvement syndical américain est un mouvement démocratique ». En ce qui concerne les accusations de corruption dans les syndicats, le rapport fait observer :

« Il est certain qu'il s'est produit des cas de corruption de la part d'un certain nombre de permanents syndicaux... Toutefois, ce qui a frappé la mission, c'est que ces actes de corruption dans le mouvement syndical américain, extrêmement regrettables en eux-mêmes, semblent être relativeme nt peu importants... Aussi la mission a-t-elle l'impression que la publicité dont on a entouré les cas de corruption relevés dans les milieux syndicaux a surtout servi à jeter le discrédit sur le mouvement syndical en tant que tel ».

LIBERTE SYNDICALE OU NON

Le dernier chapitre du rapport, consacré à « la situation générale » commence ainsi :

« Le présent chapitre n'a pas pour objet d'apporter une réponse à ceux qui se demandent si la liberté syndicale est respectée ou non aux Etats-Unis. Cette réponse, c'est au lecteur lui-même de la faire. La mission avait pour tâche de décrire la situation de fait telle qu'elle l'a trouvée, non de formuler un jugement. Cette description, toutefois, a dû se fonder en partie sur des faits concrets et précis, en partie sur des impressions. Les dispositions d'une loi, par exemple, sont du domaine des faits, mais l'impression qu'on peut avoir du degré d'application de cette loi est éminemment variable. »

Ici, nous sommes en désaccord complet avec le rapport. la question de savoir si les travailleurs ont le droit de constituer des organisations de leur choix et d'y adhérer, si ces organisations ont le droit de fonctionner librement, s'il existe dans un pays des syndicats libres et démocratiques, si la libre négociation collective existe, si les travailleurs ont le droit de grève et peuvent faire usage de ce droit à leur gré — en un mot la question de savoir si et dans quelle mesure la liberté syndicale est respectée dans un pays — ces questions peuvent toutes être tranchées sur la base des faits. Ce ne sont pas des questions dont la réponse dépend d'« impressions » personnelles.

Tout en refusant de prendre position sur la question de la liberté syndicale aux Etats-Unis, la mission nous présente « certaines observations de caractère général ». La première de ces observations a trait aux « encouragements (que) le mouvement syndical américain a reçus du fait de l'adoption de certaines lois ». Selon le rapport :

« Il n'est pas exagéré de dire que, si ce mouvement a pu parvenir à son stade actuel de puissance et d'influence, c'est, dans une large mesure, grâce à l'aide et au stimulant que lui a donnés le législateur ».

A notre avis, le rapport, ici, va trop loin. Il est vrai que la loi Wagner a supprimé les obstacles que les employeurs avaient élevés contre l'organisation syndicale. Mais le mouvement syndical doit sa puissance et son influence actuelles « dans une large mesure » à ses efforts opiniâtres, à son esprit de dévouement et à ses sacrifices, et non aux lois.

Nous ne partageons pas davantage le jugement pessimiste de la mission quant à l'attitude du public à l'égard des syndicats. Les Etats-Unis étant un pays démocratique, le mouvement syndical américain n'aurait pu acquérir l'autorité, l'influence, la considération et le prestige dont il jouit actuellement sans l'approbation, sinon le soutien actif, de l'opinion publique.

Nous avons déjà discuté de l'attitude que le rapport ne considère pas sans alarme. La question est de savoir si, dans l'ensemble, l'opposition du patronat aux cours des vingt-cinq dernières années a été esentiellement différente, aux Etats-Unis, de celle qu'on a constatée dans les autres grands pays industriels du monde libre. Nous en doutons. Au surplus, en dépit de la résistance des employeurs et des entraves que les lois Taft-Hartley et Landrum-Griffin ont mises à l'activité des syndicats, on a pu assister, au cours de ces dernières années, à l'élargissement de la portée des conventions collectives et, de ce fait, au développement des droits syndicaux au détriment des prérogatives patronales. De même, le patronat n'a pu empêcher les travailleurs syndiqués d'intensifier leur activité politique ainsi que vient de le prouver la victoire électorale du sénateur Kennedy, à laquelle les syndicats ont contribué dans une mesure notable.

Nous avons signalé à plusieurs reprises la lutte menée par les syndicats contre les lois du travail restrictives. Il nous semble cependant que la mission insiste trop sur les dispositions défavorables de la législation des Etats-Unis relative au principe de la liberté syndicale. La loi favorise plutôt qu'elle ne gêne l'application de ce principe.

La démocratie américaine — comme toutes les autres démocraties — a ses insuffisances. La législation du travail américaine n'est pas parfaite. Mais les Etats-Unis étant une démocratie, les syndicats ont le droit et la possibilité de s'opposer à l'adoption de lois qu'ils estiment préjudiciables aux travailleurs ou de demander leur modification. Aux élections de 1958, les travailleurs ont contribué à faire rejeter, dans cinq Etats sur les six où la question était soumise aux électeurs, les amendements dits du droit au travail. Les protestations des syndicats ont amené la modification de plusieurs des dispositions de la loi Taft-Hartley. Les syndicats continueront à utiliser ces méthodes démocratiques pour obtenir des améliorations de la législation du travail.

La plus grande faiblesse du rapport tient peut-être à ce qu'il ne traite pas suffisamment de ce qui devrait être la question centrale dans une étude de la situation syndicale aux Etats-Unis, c'est-à-dire du syndicalisme américain lui-même. La mission écrit :

« ... le présent rapport ne constitue nullement une étude du syndicalisme aux Etats-Unis en tant que tel... La mission s'est efforcée de se limiter à sa tâche, qui était de décrire seulement la situation sous l'angle de la liberté syndicale... Les fonctions et les activités des syndicats n'ont été qu'effleurées... Si le présent rapport avait visé à une étude de tous les aspects du syndicalisme américain... il eût fallu consacrer aux réalisations remarquables des syndicats américains, au lieu de quelques brefs passages, une description détaillée. »

PRESENCE SYNDICALE AUX ETATS-UNIS

On peut déplorer que la mission ait adopté cette méthode. Il est impossible de décrire correctement la situation relative à la liberté syndicale aux Etats-Unis en passant sous silence des phénomènes aussi typiquement américains du domaine des relations professionnelles que, par exemple, le rôle décisif de la négociation collective, la nature et le contenu des conventions collectives et le contrôle de leur application par les syndicats, la « présence » syndicale à l'échelon de l'entreprise. Tout compte fait, ce sont les succès remportés par les syndicats qui indiquent la mesure dans laquelle la liberté syndicale est ou non une réalité vivante dans un pays donné. Il est assez étrange qu'en lisant le rapport on ne se fasse une idée — encore que déformée — de la « position de force » occupée par le mouvement syndical dans ce pays que par les plaintes du patronat relatives au « monopole » syndical.

Il est intéressant de noter que la mission du B.I.T. en Union soviétique n'a pas jugé qu'étant chargée de décrire la situation relative à la liberté syndicale, elle n'avait pas à parler des fonctions

et des réalisations des syndicats soviétiques. Son rapport sur la situation syndicale en U.R.S.S. contient au contraire un chapitre de trente-sept pages sur les « Fonctions des syndicats ». Et cela, bien que ces fonctions ne soient pas de véritables activités syndicales mais des tâches que les prétendus syndicats exécutent en tant qu'organes de l'Etat soviétique !

De plus, alors que le rapport sur les Etats-Unis reconnaît qu'il paraît « insister spécialement... sur les difficultés rencontrées par les syndicats plutôt que sur les réalisations que l'on peut porter à leur actif » et affirme que « l'application du principe de la liberté syndicale aux Etats-Unis pose de nombreux problèmes », nous n'avons rien lu sur ces « difficultés et problèmes » dans le rapport du B.I.T. sur l'Union Soviétique. Au contraire, ce dernier insiste à plusieurs reprises sur « l'autorité et l'influence considérables » dont jouiraient les syndicats soviétiques.

Le lecteur de ces deux rapports, s'il n'est pas averti, est nécessairement amené à conclure que la liberté syndicale est plus respectée et mieux assurée en Union Soviétique qu'aux Etats-Unis et que la situation syndicale est plus favorable en U.R.S.S. qu'en Amérique. On frémit de penser aux répercussions que ces deux rapports — auxquels s'attachent l'autorité, l'influence, le prestige et le poids de l'O.I.T. — auront par exemple sur les jeunes mouvements syndicaux des pays sous-développés d'Asie et d'Afrique. Si les enquêtes objectives entreprises par le B.I.T. ont pour but de favoriser la liberté syndicale dans le monde, nous craignons bien que les deux premières de ces enquêtes ne servent pas ce but.

L'ÉVOLUTION SOCIALE EN ISRAEL

Nous reproduisons ici les principaux passages d'une étude sur les tendances de l'évolution sociale en Israël, que vient de publier le ministre du travail, M. Giora Josephtal, ancien secrétaire général du Mapai (parti travailliste israélien) :

On a constaté au cours des dernières années des changements importants, tant en Israël dans son ensemble qu'au sein du Mapaï, principal parti politique du pays. La campagne du Sinaï a radicalement changé la situation politique et militaire. Les tensions sociales se sont relâchées sensiblement et le nombre des chômeurs a diminué de 60 %, alors que la population totale du pays augmentait de 250.000 habitants.

La population dans les villes en voie de développement s'est accrue de 80.000 personnes, l'afflux en provenance des colonies et des villages situés à la frontière en direction des villes s'est ralenti. On peut maintenant parler de stabilité relative de la population dans ces nouveaux villages.

RETOUR AUX CLASSES MOYENNES

Notre élite, qui donne le ton, et ses enfants, se trouvent maintenant en proie à une crise morale. Ils ont commencé à mettre en question les principes qu'ils considéraient jadis comme fondamentaux et obligatoires : le travail, l'aide mutuelle, l'esprit des pionniers. Nous croyons qu'en nous libérant du travail physique, nous améliorons notre situation sociale, et cette croyance est enracinée dans notre mode de vie actuel. Ceux qui constituent notre « élite » travaillent non plus dans les kibboutzim, mais dans les bureaux. Ils luttent désormais pour avoir le droit de faire partie des classes moyennes et non pour avoir le droit d'appartenir aux classes laborieuses.

Maintenant, on oppose le travail à l'éducation supérieure, comme si ces deux valeurs s'excluaient au lieu de se compléter. Cette façon de voir a entraîné de graves perturbations dans notre vie économique et sociale. Le désir de recevoir une éducation secondaire nous sert trop souvent à échapper au travail physique. Le résultat c'est qu'environ 80 % de nos jeunes de 14 ans entrent dans les établissements secondaires et que moins d'un tiers de ceux-ci réussissent aux examens de fin d'études. Les autres sont éliminés et cherchent un travail non productif qui n'implique pas d'effort physique, 25 % des jeunes de 17 ans suivent les cours des écoles secondaires alors qu'en Angleterre, dans cette catégorie, on n'en compte que 10 %. Aux Etats-Unis d'Amérique, six personnes sur dix dans le groupe d'âge allant de 18 à 25 ans fréquentent les établissements secondaires ou supérieurs. Une proportion considérable des diplômés sortis de ces derniers choisissent par la suite des professions ou un travail industriel, car ils ne considèrent pas que leur éducation secondaire se trouve en opposition avec un effort physique. Une personne sur quatorze, en Amérique, obtient un diplôme universitaire, mais personne ne considère ce diplôme comme lui donnant droit à une classe spéciale. A la fin du XIXe siècle, aux Etats-Unis, un employé de bureau gagnait deux fois plus qu'un travailleur industriel. De nos jours, les employés de bureau gagnent un tiers de moins que les travailleurs industriels. Israël reste en arrière en donnant un salaire de même ordre aux travailleurs industriels et aux employés de bureau. Nous devons réadapter nos valeurs sociales, et nous devons donner à ceux qui accomplissent un travail physique la place qui leur revient de droit dans notre société.

L'ECHELLE DES SALAIRES

Au cours des quelques dernières années, les pressions concernant les différences de salaires se sont accrues. Cette évolution a commencé après la création de l'Etat d'Israël, par le développement de notre système d'éducation et de notre service de santé, et par l'extension prise par notre fonction publique, qui compte aujourd'hui 57.000 personnes dont la situation exerce une grande influence sur tout le pays. Cette évolution était en grande partie inévitable, car c'était en Israël qu'il y avait la plus petite différence de salaire entre les fonctionnaires situés à l'une et à l'autre extrémité de l'échelle. En 1948, les différences de salaires entre le travailleur le moins payé et celui qui était le mieux payé étaient de l'ordre de 1 à 2,5. Aujourd'hui, elles sont de l'ordre de 1 à 4.

Le monde occidental tend vers un système où les différences de salaire vont diminuant alors que nous augmentons les nôtres. J'espère que cette évolution approche de sa fin. J'aimerais croire qu'au sein de notre mouvement, nous trouverons le courage de regarder la vérité en face : nous n'avons plus lieu de persévérer dans cette tendance. Ni notre économie nationale, ni la répartition de notre main-d'œuvre ne nous autorisent à accroître à nouveau les différences de salaire. *Nous n'avons plus besoin d'encourager les gens à choisir des professions intellectuelles.* Dans aucun pays — si ce n'est aux Etats-Unis — il n'y a autant d'étudiants qu'en Israël. Proportionnellement à notre population, nous avons deux fois plus d'étudiants qu'en France, deux fois et demie plus qu'en Suisse et en Suède, et trois fois plus qu'en Hollande.

La lutte en vue d'accroître les différences de salaire n'est pas seulement une lutte économique. Elle est également, en partie, destinée à établir de nouvelles classes sociales. *Un mouvement ouvrier doit tendre vers une plus grande égalité*, une plus

grande aide mutuelle. Il est évident que, pour la plus grande partie de la population, il est impossible d'atteindre à une pleine égalité, mais, en supprimer même l'espoir, c'est détruire les fondements mêmes d'un mouvement sain. Si nous examinons la tâche historique qui consiste à prendre des vétérans et de nouveaux colons pour en faire un seul peuple, nous constatons que « l'absorption sociale » reste en retard par rapport à l'absorption économique.

ROLE DE LA JEUNESSE

Il n'y a, en Israël, aucun parti qui compte un pourcentage aussi élevé de jeunes que le Mapaï. Nos membres actifs, dont le nombre va de 20.000 à 30.000, ont de vrais associés parmi nos jeunes dans une proportion qu'on n'avait jamais enregistrée depuis la création de l'Etat d'Israël. Nous avons fréquemment essayé d'inculquer à nos jeunes adhérents l'esprit de volontariat, mais sans grand succès. Nous n'avons pas pleinement réussi dans le mouvement « De la ville à la ferme », ni en dirigeant les personnes vers les régions en voie de développement. L'Israélien moyen, et même la presse, ont éliminé l'esprit des pionniers comme le vestige d'une époque révolue. Certains disent qu'il n'est pas nécessaire ; d'autres qu'il est nécessaire, mais qu'on ne peut le faire revivre.

Nous devons nous dire qu'on ne peut rien substituer à l'esprit des pionniers, et que, sans lui, il n'y a pas d'actes de courage possibles en Israël. Nous nous appauvrissons spirituellement et nous deviendrons un mouvement sans but si nous ne ranimons pas l' « halutziut » (l'esprit des pionniers). Ce qui ne signifie pas seulement qu'il faut aller dans de nouvelles régions agricoles. L'esprit des pionniers peut aussi signifier qu'il faut s'établir dans les villes en voie de développement depuis Kiryat Shmone jusqu'à Eilat, créer de nouvelles industries ou même développer les services publics dans les nouvelles régions.

Le nouvement des jeunes travailleurs totalise maintenant 65.000 adhérents. L'année dernière, le Noar Ha'oved et le Hathua Hameuhedet se sont associés pour former un mouvement de jeunes, tant pour les nouveaux venus que pour les indigènes. C'est presque le seul mouvement qui soit actif dans les régions mises en valeur. Les faiblesses du programme des jeunes travailleurs viennent du fait que ceux-ci forment une douzaine de mouvements idéologiques dont la plupart manquent des moyens de s'instruire ou du fait qu'il ne leur est pas possible d'absorber les nouveaux venus. Les tâches des mouvements de jeunes d'aujourd'hui diffèrent de celles qui existaient avant la création de l'Etat d'Israël. Leur puissance a diminué avec l'affaiblissement du mouvement kibboutz auquel ils se reliaient. Mais par ailleurs, leurs tâches se sont accrues de façon considérable au sein du nouvel Etat d'Israël. C'est par l'intermédiaire des organisations de jeunesse que les jeunes immigrants se trouvent face à face avec les réalités du pays, apprennent l'hébreu et reçoivent un minimum d'éducation et de conseils dans le choix d'une profession.

Dans les quelques dernière sannées, le Mapaï a consacré une grande partie de ses efforts à apprendre à ses jeunes à absorber les nouveaux venus. On a accompli une grande partie de cette tâche à Bet Berl en instruisant les chefs de jeunes, mais nous n'avons pas encore réussi suffisamment à inculquer à la jeunesse ses devoirs envers la jeunesse immigrante. Aucun investissement n'a autant de valeur aux yeux de notre parti que les efforts consacrés à notre jeunesse.

Giora **JOSEPHTHAL.**

UNE INITIATIVE ANGLAISE

Fin janvier, une conférence ouvrière s'est réunie à Londres avec la participation d'une centaine de militants. Mécaniciens, électriciens, peintres, charpentiers, typographes, employés et enseignants, appartenant pour la plupart à la « Syndicalist Worker's Federation » — membre de l'A.I.T. — ou à divers petits groupes d'extrême-gauche, examinèrent la possibilité de créer un « mouvement de base » (Rank and File Movement) qui permettrait d'établir des liens entre ceux qui veulent dégager les luttes ouvrières de la pesanteur bureaucratique de l'appareil syndical, d'aider moralement et matériellement les grèves non reconnues et de chercher de nouvelles formes de lutte.

Les débats portèrent sur des problèmes concrets et les interventions conservèrent un ton de sérieux et de modestie, ce qui n'est pas fréquent dans les rencontres entre activistes de petites fractions. Sans doute faut-il l'expliquer par le fait que la tendance syndicaliste prédominait, de nombreux animateurs de l'ancien « Workers Party » (organisation née d'une scission de la « Socialist Labour League », d'orientation trotskyste) ayant définitivement rompu avec les conceptions de la lutte politique.

La discussion s'ouvrit sur l'utilité de créer un organisme nouveau ou de chercher à œuvrer au sein des syndicats. Les situations sont en effet très différentes suivant les industries et les localités. Les expériences peuvent donc conclure soit par une condamnation des « Trade Unions » administration d'Etat, soit par l'élaboration d'une tactique visant à rendre les syndicats aux syndiqués.

L'étude de nouveaux moyens de lutte s'orienta vers l'emploi — ou plus exactement vers le retour à l'usage — de la grève avec occupation, et la propagation de l'idée de la grève gestionnaire.

L'examen des phénomènes modernes conduisit à parler de l'augmentation du secteur tertiaire, c'est-à-dire du nombre de salariés non directement attachés à la production, et à envisager les résultats, sur la condition et le comportement ouvrier, de l'automation.

C'est finalement à la création d'un centre de liaison, d'aide et de propagande que se rallièrent les participants à la conférence. Les buts sont ainsi définis :

a) information, par réunions publiques, communiqués, circulaires et bulletins (un camion avec haut-parleur et un matériel d'impression sont prévus) ;

b) rassembler des fonds auprès des syndicats sympathisants, conseils syndicaux, assemblées d'usine ;

c) soutien des grèves ; élargissement de ces mouvements aux secteurs qui fournissent ou transportent du matériel aux entreprises en grève ;

d) organisation de boycotts ;

e) étude des grèves, en vue d'améliorer cette arme de lutte ;

f) le comité de liaison fonctionnera comme centre de secours et d'informations syndicales. Le comité de liaison n'aura qu'un rôle exécutif.

VISITES AUX COOPÉRATIVES AGRICOLES DE CUBA

Nous devons signaler l'intérêt du recueil de textes d'Augustin Soucny, publié par les Editions « Reconstruir » de Buenos Aires, sous le titre : *Testimonios sobre la Revolucion Cubana* (Témoignages sur la révolution cubaine).

Voici la traduction de quelques pages extraites de son enquête sur les coopératives agricoles.

***

« *Hermanos Saiz* ». — La coopérative de Pinar del Rio fait l'orgueil national du nouveau Cuba. C'est ici que Fidel Castro amena Mikoyan, lors de la visite de ce dernier, pour montrer au vice-premier russe les réalisations de la révolution.

Son nom est celui de deux frères, âgés de 15 et 19 ans, sauvagement assassinés par les bourreaux de la dictature. La coopérative a été créée par l'I.N.R.A. (Institut national de réforme agraire) l'année dernière. L'Institut a avancé l'argent pour les frais de la production et l'entretien des ouvriers. La réalisation la plus importante est la construction d'un nouvel ensemble d'habitations pour les ouvriers du tabac et leurs familles. Le nouveau village se dresse au point le plus élevé de la plaine. Le premier édifice achevé fut destiné à la nouvelle école dont l'aspect extérieur est magnifique, et l'intérieur spacieux : elle comporte un beau jardin de récréation, des salles amples, un grand réfectoire et une cuisine où est préparé le déjeuner des enfants, ainsi que des installations modernes pour les services et les bains, avec des carreaux de mosaïque blanche. Face à l'édifice s'ouvrent deux larges avenues en ligne droite, bordées par cent vingt habitations au total. Chaque maison comporte trois chambres à coucher, une salle à manger, une cuisine, une pièce d'eau, et dispose de l'eau courante. Ce quartier représente une des premières œuvres de la révolution. L'intention du gouvernement révolutionnaire est de construire des maisons de ce modèle pour les classes laborieuses du pays, et en particulier pour les paysans. Les maisons sont agréables et « fonctionnelles », mais leurs toits sont très bas, ce qui explique que la ventilation soit moins adéquate que dans les vieilles chaumières. Mis à part ce détail, il faut louer le gouvernement de vouloir en finir avec la misère des logements. Ces maisons sont remises aux heureux habitants, sans qu'il leur soit demandé de paiément comptant. L'amortissement est le même dans toutes les coopératives. Les locataires, en tant que coopérateurs, paient avec le boni collectif et non individuellement ; rien n'est donc décompté de leurs salaires. Dans le cas de la coopérative « Hermanos Saiz », l'amortissement se fera relativement vite du fait que les bénéfices sont élevés dans l'industrie du tabac. On estime qu'il ne faudra que six à dix années. En d'autres endroits, l'ouvrier qui veut bénéficier d'une maison doit payer des mensualités pendant une durée de quinze à vingt ans.

San Vicente. — Former une coopérative ouvre, pour le paysan, la perspective d'avoir une maison neuve avec l'aide du gouvernement. C'est ainsi que l'entendaient un groupe de vingt métayers du petit village de San Vicente, lesquels se présentèrent à la coopérative « Hermanos Saiz » le jour de l'inauguration de la nouvelle école. Ils caressaient l'espoir de pouvoir parler à Fidel Castro et de lui présenter leurs problèmes. Le moment venu, Fidel les écouta et admit leur demande de former une coopérative. La terre sur laquelle ils vivaient appartenait à un riche propriétaire à qui ils devaient, suivant la tradition, remettre les deux tiers de la récolte. Dans ces conditions, les paysans ne pouvaient envisager d'améliorer leur difficile existence. Grâce à la révolution, le système de fermage et de métayage disparut. Les paysans ne dépendaient plus du propriétaire terrien mais, sans capital, sans machines, sans engrais, ils se trouvaient embarrassés. Grâce à l'I.N.R.A. ils obtinrent une aide immédiate. L'Institut accomplit la promesse de Fidel Castro. Les vingt paysans de San Vicente obtinrent la construction d'un nouveau village.

San Vicente est situé dans la vallée enchanteresse de Vinales, au pied de la Cordillère de Los Organos. La construction de la nouvelle colonie se fit en un temps record. Peu après la formation de la coopérative arrivèrent des maçons, ainsi que des soldats de l'armée révolutionnaire. Les paysans eux-mêmes aidèrent à la construction de leurs maisons. Deux mois plus tard, vingt-cinq habitations étaient montées autour d'une grande place en forme de demi-lune. La construction était du même modèle que dans les autres régions de l'île. Il ne manquait que l'eau dans les canalisations de la cuisine et de la salle de bains et le courant dans les fils électriques.

Les paysans de San Vicente n'obtiendront pas de titres de propriété de la terre mais des cartes de coopérateurs. Dans les coopératives cubaines nouvelles, les terres, comme les constructions et les machines, ne sont pas propriété individuelle. L'économie est dirigée par l'I.N.R.A. conformément à un plan national.

Les revenus du coopérateur sont des salaires que l'on désigne sous le nom d'« avances ».

Alvarez Costa, délégué provincial de l'I.N.R.A. à Pinar del Rio, révolutionnaire de la montagne, me fournit toutes informations et me guide dans la visite et l'étude des coopératives de son district.

— Il me semble que dans les coopératives cubaines, les membres renoncent à leur autonomie paysanne pour obtenir une plus grande sécurité économique. Leur situation s'est améliorée par rapport à la situation antérieure, mais elle demeure inférieure à celle d'un libre coopérateur et notamment du point de vue moral. « N'existe-t-il pas un danger que l'heureux ensemble : pain et liberté, soit remplacé par le dangereux dilemme : l'un ou l'autre ? » ai-je demandé au sympathique révolutionnaire barbu.

« Notre révolution — m'a répondu le capitaine — se basant sur les concepts formulés par Fidel Castro dans ses derniers discours, se caractérise par la meilleure compétition entre les deux. Nous avons plusieurs centaines de coopératives en marche dans notre province et leur fonctionnement varie suivant les cas. Certains vendent leurs produits à l'I.N.R.A., d'autres au marché libre. Si nous construisons des maisons pour les coopérateurs, ceux qui en bénéficient doivent accepter les conditions qui s'y rattachent. En général, les coopératives sont administrées directement par l'I.N.R.A. Nous avons cependant, dans notre district, une coopérative qui a commencé à travailler en collectivité de sa propre initiative. Elle se trouve au village de Moncada, dans la montagne, pas très loin d'ici. Je vous conseille de la visiter. »

Moncada. — Le chemin vers la sierra est assez mauvais. La jeep fut sur le point de se renverser à plusieurs reprises, ce qui réduisit le plaisir qu'offre au regard le panorama pittoresque des collines et des vallées couvertes d'une flore tropicale exubérante. Au terme de plusieurs heures de voyage pénible, nous arrivâmes dans une plantation de tabac bordée d'une rivière. Un groupe de paysans était occupé à la récolte des choux. Nous apprîmes qu'ils appartenaient à la collectivité dont la visite était le but de notre voyage.

« La décision de travailler en collectivité a été prise par nous-mêmes, déclarèrent plusieurs paysans. Le travail en commun est plus facile que le travail individuel. Autrefois nous travaillions sous la menace de la faim, aujourd'hui nous œuvrons à notre guise. Notre coopérative en est encore à la première étape. Nous répartirons les bénéfices équitablement entre tous et nous espérons de bons résultats de l'œuvre commune ». Leurs visages exprimaient la joie ; leur enthousiasme était communicatif et leur optimisme éveillait l'espoir d'un avenir prometteur.

Les maisons du village se ressemblent. Nous

nous arrêtons devant le « bohio » (chaumière) central du paysan Nicolas Pacheco. Son affable épouse nous offrit courtoisement le café, suivant l'hospitalité accueillante à laquelle ne manque jamais une maitresse de maison cubaine, et l'aimable hôte s'efforça de nous donner plus de détails sur l'origine et le fonctionnement de la coopérative.

Peu de temps après la promulgation de la loi de réforme agraire, nous déclara Nicolas Pacheco, les paysans du coin se réunirent et nous décidâmes de ne plus payer les redevances au propriétaire.

Nicholas Pacheco avait en location trois-quarts de « caballeria » (la « caballeria » équivaut à 13 hectares et demi) et payait pour cela 142 pesos par an (à l'époque le peso cubain valait un dollar américain, soit 500 francs environ). L'arrêt du paiement signifiait déjà une amélioration importante des conditions de vie des paysans. Par la suite, ils décidèrent de travailler en collectivité. Le contact avait déjà été établi avec l'I.N.R.A., qui fournit gratuitement deux tracteurs et une jeep. Un magasin du peuple fut installé, que l'I.N.R.A. racheta à son ancien propriétaire. Les prix sont maintenant plus bas qu'autrefois pour un certain nombre d'articles. L'I.N.R.A. nous a consenti un prêt grâce auquel les collectivistes peuvent acheter des semences et de l'engrais, ainsi que des produits pour la consommation familiale.

Le nombre d'associés est de soixante. Nicholas Pacheco possède dix-huit têtes de bétail bovin dont le rendement est réduit. L'I.N.R.A. se dispose à les acheter. Les coopérateurs achèteront collectivement des vaches de plus grande production qui paîtront dans le pâturage communal. Pacheco espère recevoir quelques centaines de pesos pour la vente de son bétail.

Pour ce qui concerne l'organisation de la coopérative, le simple paysan ne pouvait me fournir des explications détaillées. Les autres paysans présents n'en connaissaient pas non plus le fonctionnement. Il fallait attendre le sergent qui représente l'I.N.R.A. Les paysans ne connaissaient que ce qui avait trait à leur travail commun.

Finalement, le sergent arriva. Ses informations ne concernaient pas l'initiative des coopérateurs du coin mais les questions administratives à régler suivant les ordres d'organismes supérieurs. Son exposé ne comporta pas de nouveaux détails ; il ne put que répéter ce qui se passait dans d'autres coopératives.

Bien que son information manquât d'apports positifs, elle était intéressante par ses aspects négatifs. Cuba est le seul pays du continent américain où les militaires interviennent dans le fonctionnement de coopératives agricoles. Si l'uniforme du sergent avait été russe, l'illusion de se trouver dans un « sovkhose » eût été complète. L'équipe des paysans travaillant en commun, à l'entrée du village, était la seule nouveauté remarquable de la visite, vraiment réconfortante et prometteuse. Pour le reste, on devinait la routine d'une grande entreprise bien organisée, avec de multiples succursales réparties sur tout le pays, travaillant sur le thème : le pain est plus important que la liberté.

Mais on ne peut oublier qu'il existe deux libertés : la nationale, qui concerne l'autonomie du pays, et la personnelle, celle de l'homme, qui compte davantage. Dans des pays à oppression brutale, à révolutions violentes et de peu d'expérience en matière de souveraineté nationale, la première est mieux appréciée que la seconde. Cuba appartient à cette catégorie. Il y a du pain à discrétion ; mais nous nous rendons compte, après soigneuse observation, que déjà commence le rationnement de la liberté individuelle.

Entre Bayamo et Manzanillo. — Un des points d'approvisionnement des rebelles de la Sierra Maestra pendant la dictature de Batista était la ville accueillante de Bayamo. Située dans une vallée fertile, centre commercial d'une riche zone agricole, Bayamo est aujourd'hui le siège de l'office régional de l'I.N.R.A. La plus grande partie des terres se trouve encore aux mains de petits et moyens propriétaires, mais la création de coopératives de l'I.N.R.A. suit un rythme rapide. Il y a 8 coopératives dans le district, disposant de 878 caballerias de terres et occupants 2.700 ouvriers agricoles. L'administrateur est le citoyen Carbonell, homme jeune et débordant d'énergie pour la cause révolutionnaire. Il n'y manque pas la section militaire qui semble être indispensable dans toutes les administrations coopératives de l'I.N.R.A., pour assurer la bonne marche de la coopération cubaine. Les soldats, qui aident à la construction de logements, font œuvre utile, mais il existe aussi des fonctions parasitaires comme dans toutes les armées du monde.

La ferme « Primavera » expropriée, aujourd'hui coopérative Camilo Cienfuegos, est une importante exploitation agricole, avec un total de 285 caballerias de terre répartie en rizières, pâturages et collines ; 650 ouvriers y sont employés pour la culture et les soins au bétail. Ce sont des coopérateurs. Le salaire est fixé suivant la catégorie de laquelle relève chaque travailleur. De grands efforts sont déployés pour augmenter la production du riz. L'entreprise fonctionne normalement.

Il existe également un vaste atelier de mécanique, annexé à la ferme, pour la réparation des machines. L'administration de la zone de Bayamo se propose de développer l'atelier en mettant à profit les installations existantes, pour fabriquer certaines pièces utiles à l'outillage agricole. C'est dans ce but que fut convoquée une réunion de quinze travailleurs employés à l'atelier, dans la salle à manger de l'administrateur de l'exploitation.

Je me trouvais là par hasard. Une douzaine de travailleurs de l'atelier étaient présents, en plus de l'administrateur de la ferme, de l'administrateur du bureau de l'I.N.R.A. de Bayamo, deux avocats et deux militaires. Le chef de Bayamo présenta le projet proposant l'organisation d'une coopérative industrielle dirigée par l'I.N.R.A. ; il demanda aux ouvriers combien de spécialistes il faudrait, et combien de temps serait nécessaire pour la fabrication de certains outils. Les ouvriers, dont les préoccupations étaient autres, s'informèrent des salaires qui leur seraient payés. L'administrateur répondit que les salaires n'avaient qu'une importance secondaire, qu'il s'agissait avant tout d'accélérer l'industrialisation du pays, et demanda que des sacrifices soient consentis au nom de la Révolution. Le projet ne sembla pas éveiller l'enthousiasme des ouvriers. Finalement l'administrateur déclara que la coopérative se ferait de toute façon, avec les ouvriers présents ou sans eux. Les avocats déclarèrent la réunion terminée et la coopérative se trouva constituée.

La nouvelle coopérative sera organisée dans le style des entreprises d'Etat des pays de l'Est européen. L'I.N.R.A., qui est un Ministère de l'Economie et en même temps la gérante des entreprises industrielles nationalisées, organisera la production et la vente par l'intermédiaire de ses représentants. Les travailleurs coopéreront à la gestion là et quand la direction le jugera utile. Pour ce qui est de la condition économique des travailleurs, elle sera sensiblement la même que dans les entreprises privées. Un des ouvriers spécialisés craignait qu'elle n'empire.

Augustin SOUCHY.

PRINTEMPS ARABE ET ESPOIR DU MONDE

Quelle que soit son inspiration, toute étude sérieuse sur l'avenir du monde, toute anticipation, toute spéculation, tout calcul porte une monstrueuse inconnue : l'évolution du « Tiers Monde ».

Définir, expliquer ne suffisent pas. On s'avance plus ou moins prudemment dans le domaine de la prévision et des probabilités. Celles-ci se tiennent entre ce qui est (ou paraît) nécessaire et ce qui est (ou paraît) possible. C'est là surtout que l'inspiration se décèle et fixe le « point de vue » du commentateur. Pour revenir sur une vieille querelle, cette question préalable se pose aussi bien dans les débats historiques que dans les spéculations sur le futur. Le plus ancien de mes amis et de l'équipe de la « R.P. » ne cesse pas de m'asticoter à ce sujet . « Ton Histoire... c'est une putain. On lui fait dire et on lui fait faire ce qu'on veut. » C'est ma foi vrai. Mais cela ne change rien. Car une putain est une femme... dont l'anatomie et la physiologie ne diffèrent guère de celles d'une bonne mère de famille ; et en voyant sur des gravures du XVIe siècle la magnifique poitrine de Diane de Poitiers, on ne peut deviner si son sein servait à l'allaitement maternel... ou à d'autres usages.

Je ne plaisante pas. Mais les espoirs quant à l'avenir du Tiers Monde appellent aussi la vieille précaution « dialectique » : **tout dépend du point de vue auquel on se place...** Un industriel, un financier, un politicien, un croyant, un partisan communiste... honnêtes intellectuellement et sincères moralement verront les mêmes choses présentes... mais leurs prévisions seront influencées par « une chose » jugée essentielle. Dans le mastaba égyptien conservé au Louvre, certains admirent le monument, d'autres évoquent l'Au-delà, certains ne voient dans les dessins muraux que le maître « de taille héroïque »... d'autres, que les travailleurs aux multiples activités.

Il est normal que des spiritualistes placent le sort du monde arabe sous le signe de l'Islam. Il peut être fort instructif pour nous d'examiner ce qu'ils voient et prévoient, de ce point de vue. C'est dans cet esprit que nous avons lu avec intérêt un livre de M. Jacques Austruy : **L'Islam face au développement économique** (1).

RELIGION ET NECESSITES ECONOMIQUES

Est-ce la peine de discuter ? La religion et l'économie sont-elles interdépendantes ? Il est vrai que le patron et le salarié qui se rencontrent le samedi à la synagogue, le dimanche à la messe ou au temple, le soir sous le triangle des loges, se heurteront tous les jours ouvrables, lorsque le salaire menacera le profit. Il est également vrai que les prêtres de toutes religions peuvent bénir parallèlement des armées belligérantes. C'est une certitude qui n'est pas persuasive, puisque les religions subsistent et même se fortifient pendant les grandes crises.

Les plus solidement convaincus cèdent au mirage irrationnel. Jean Barois, devenu athée et matérialiste, appelle, dans l'affolement provoqué par un accident : « **Marie pleine de grâce...** » (cf. **Jean Barois**, de R. Martin du Gard.)

Nous avons déjà conté l'histoire de cet instituteur qui avait prouvé à une classe de trente enfants l'absurdité de la croyance aux fantômes et qui leur avait ensuite posé deux questions : 1° **les fantômes existent-ils ?** 2° **si vous rencontriez un fantôme, que feriez-vous ?** Trente réponses négatives à la première question ; vingt-huit exposés sur les moyens d'écarter ce que l'on venait de nier en reponse à la deuxième question.

Que d'hommes instruits sont des enfants à cet égard. Pour ne pas parler des chefs arabes ou marxistes qui répudient Allah et Marx en leur for intérieur et les invoquent sur la place publique.

Y a-t-il relation de cause à effet entre la religion et l'évolution économique ? Et quelle est la « cause » ? Ce qui est incontestable, c'est qu'il y a souvent parallélisme. On peut discuter des conséquences économiques et sociales de la Réforme. On ne peut nier qu'elle fut synchronique de la formation des Etats modernes et de l'ascension de la bourgeoisie urbaine et marchande.

Que Mahomet ne soit pas le créateur de l'Empire arabe du VIIIe siècle — que Bourguiba, Nasser et Kassem ne lui soient pas plus soumis que l'héritier de l'Aga Khan, cela ne contrarie pas la vision du Prophète menant des tribus médiévales et des peuples modernes.

Au reste, le livre de M. Austruy expose d'abord des réalités incontestables.

LES CHANCES DE L'ISLAM

Il signale en particulier le phénomène essentiel de la revalorisation économique des terres de l'Islam. S'il est vrai que la révolution industrielle du XIXe siècle s'est développée sous le signe du « **charbon et du fer** », nous sommes aujourd'hui à l'âge de « **l'or noir** », c'est-à-dire du pétrole. Le Proche-Orient dispose en ce moment de plus du quart des ressources mondiales en pétrole, part qui, depuis 1945, a sextuplé son pourcentage dans le total de la production mondiale. Des spécialistes lui attribuent 85 % des réserves, soit dix-sept fois plus que les estimations de 1920.

La richesse et la puissance d'un peuple ne dépendent pas exclusivement de ses richesses naturelles. Encore faut-il les découvrir et les exploiter : « **la nature crée tout**, disait Alain, **mais ce qu'elle produit, il faut lui arracher.** » L'Egypte n'est pas un don du Nil, mais l'œuvre du peuple égyptien ayant su utiliser les dons du Nil. Le Proche-Orient dispose de nappes de pétrole convenablement exploitées. Et aussi de terres que seule l'inaction humaine a condamnées à demeurer désertiques. L'exemple de l'Egypte — et aussi celui d'Israël — détermine un retour à l'agriculture de peuples arabes essentiellement nomades et il suffit de savoir et de vouloir pour que « **reverdisse le paradis** ».

Ce développement cependant ne pourrait naître de la « libre entreprise » dans ces pays où les masses sont trop pauvres et trop ignorantes. La planification s'impose, ce qui suppose une autorité supérieure. Ce n'est pas une découverte. L'utilisation, la conservation et la distribution de l'eau impossibles à réa-

---

(1) Les Editions Ouvrières (collection Economie et Humanisme). Que l'on veuille bien ne pas considérer cet article comme un simple compte rendu. Si nous choisissons ce livre pour le débat, c'est parce qu'il exprime honnêtement une thèse dont on trouve les principaux éléments dans les ouvrages indiqués en index bibliographique et particulièrement : *Vocation de l'Islam*, de M. Bennabi (1954) ; *Un printemps arabe*, de Benoist Méchin (1959) ; *Approaches to Economic Development*, de Buchanaan et A. S. Ellis ; *Colloque du centre musulman de Paris* (1960) ; *L'Egypte en mouvement*, de J. et S. Lacouture (1956) ; *Tristes tropiques*, de C. Lévy-Strauss (1958) ; *Annuaire du monde musulman*, de L. Massignon (1955) ; *Les trois âges de l'économie*, de A. Piettre (1955) ; *Destin du Proche-Orient*, de P. Rondot (1959), etc.

liser dans le cadre de propriétés indépendantes expliquait historiquement l'asservissement dans l'antiquité du peuple égyptien soumis à un Pharaon divinisé dont la coiffure : le pschent symbolisait l'union de la Haute Egypte et de la Basse Egypte, des eaux abyssines et soudanaises avec les terres et les cités du delta.

L'autre chance des terres islamiques serait de constituer déjà un grand espace « assez homogène sociologiquement » pour rendre possible « une intégration économique déjà commencée en Proche-Orient ». A cet égard, M. Austruy reprend une thèse qui nous est familière, celle de l'étape actuelle des grands ensembles succédant à celle des économies nationales caractéristiques de l'essor industriel du XIXe siècle.

LA RENAISSANCE DE L'ISLAM

Cependant on ne peut négliger la croissance démographique des pays islamiques aussi rapide et par là-même aussi inquiétante que dans le reste du Tiers Monde, car elle dépasse souvent l'augmentation des subsistances. Si menaçante que soit cette inflation humaine pour l'Islam et surtout pour les autres, elle porte des éléments favorables à l'expansion économique.

En passant, on peut noter que l'islamisme n'est pas hostile par principe religieux à la limitation volontaire des naissances, qui d'ailleurs compte parmi les traditions ancestrales du nomadisme. Mais il s'agit ici d'une théorie plus récente qui associe la fécondité à la misère et la limitation au bien-être relatif.

Deux éléments favorables également incontestables : la croissance détermine le rajeunissement et le dynamisme des peuples. Et la densité de la population rassemblée par la même prière nous offre la vision d'une masse de 400 millions d'individus exaltée par une commune espérance et portée à accélérer le processus de **« dé-domination »**, **« la reconquête,** selon Louis Massignon, **sur les consortiums européens, chrétiens et juifs, de ses richesses naturelles. »**

Ce **printemps arabe** (cf. Benoist-Méchin) se manifeste par d'importantes modifications dans le comportement musulman. On croyait invariable la soumission orientale de la réalité au signe, au symbole, au rêve, le divorce oriental entre la pensée et l'action. Mais les peuples arabes ont pris conscience de **« la chose »**, en réalisant qu'ils étaient frustrés des produits de la nature et de la fabrication des industries. Réaction théorique suivie rapidement d'effets pratiques.

Ce serait aussi l'exploitation par les capitalistes étrangers des richesses du Proche-Orient qui aurait réintroduit l'utilisation du nombre par ces peuples qui, au moyen âge, avaient inventé l'algèbre.

LE CAPITALISME IMPOSSIBLE EN ISLAM

Jusqu'à ce point, les observations de M. Austruy, confirmant les témoignages et les études d'observateurs et de savants, paraissent suffisamment fondées pour éclairer une situation obscurcie délibérément par ses exploiteurs occidentaux... ou orientaux.

Mais nous entrons maintenant dans une interprétation du « devenir » islamique qui appelle et mérite le débat, car on veut définir des incompatibilités majeures.

L'Islam ne peut s'adapter aux modes de croissance occidentaux, ne peut favoriser le développement du capitalisme.

Passons sur le préalable du nomadisme qui ne permet pas la synthèse de l'homme et du sol. Vision exacte sans nul doute qui a fait de l'Arabe, en règle générale, un pasteur ou un guerrier.

Le musulman fidèle au Coran « porte son destin attaché à son cou ». D'où pendant une longue période une économie « occasionnelle », qui ne bâtit que pour l'immédiat avec des matériaux fragiles. La prohibition des jeux a enlevé le « goût du risque et les chances de la spéculation financière ». Tandis que le péché originel favorisait en l'âme chrétienne la lutte intérieure et donc le dynamisme, le musulman attendait, en subsistant sur terre « plutôt mal que bien », la jouissance de tous les biens dans le séjour céleste.

Mais la loi coranique a déterminé d'autres impératifs plus pratiques et naturellement efficaces : 1° **l'interdiction du prêt à intérêt** ; 2° **l'organisation des corporations qui subsiste garantissant contre le chômage et la concurrence, imposant le « juste prix »** ; 3° **le caractère collectiviste de certains institutions,** limitant le droit de propriété, imposant l'aumône comme une prescription de la loi afin d'assurer la « redistribution des ressources », 4° **les interdictions alimentaires :** celle des boissons alcoolisées repoussant la vigne des plaines vers les montagnes, des champs vers les jardins ; celle du porc aboutissant indirectement à un déboisement catastrophique, les massifs boisés étant livrés aux moutons et aux chèvres.

Enfin ce qui contrarierait toute économie capitaliste, c'est l'impossibilité de fixer par des critères objectifs la valeur des marchandises. Le prix dépendrait essentiellement des circonstances et de la personnalité des partenaires. Le coût de production serait presque toujours ignoré ou méprisé.

INCOMPATIBILITES ENTRE L'ISLAM ET LE MARXISME

Accordons provisoirement à M. Austruy que l'Islam ne peut devenir capitaliste. Peut-il devenir marxiste ?

L'auteur explique les rapprochements entre le monde marxiste et le monde musulman, surtout l'évidente conjonction des forces anticolonialistes ou plutôt anti-occidentales.

Il y a cependant, selon notre auteur, d'autres motifs de rapprochement. L'autorité incontestée de l'Etat, imposée par le communisme, conforme à l'orthodoxie musulmane. La parenté entre le déterminisme historique et la prédestination fataliste. L'universalisme des deux doctrines. L'espoir d'une société parfaite instaurée selon un ordre extérieur, sans changement moral de l'homme.

La propagande communiste pour toutes ces raisons trouve donc dans l'Islam un terrain favorable.

Eclairons cependant ces propos par une citation de Joël Carmichaël (**Le National-communisme arabe** dans **Le Contrat social** de novembre 1959) :

« Le système soviétique — avec son monopole du commerce extérieur, sa planification économique étatique et son programme hyper-accéléré d'industrialisation, le tout encadré par un vaste mouvement de masse inspiré d'une certaine mystique ou idéologie — est considéré comme « remarquablement adapté aux propres besoins des nouveaux dirigeants arabes ». Le régime soviétique est le seul à offrir un ensemble d'institutions permettant aux jeunes dirigeants des pays sous-développés de faire montre d'initiative en s'attelant à d'ambitieux projets de réformes (c'est-à-dire de développement économique) tout en gardant les rênes du pouvoir et en rendant hommage du bout des lèvres à la mystique collective qui justifie leur entreprise de rénovation. »

Ce qui explique l'orientation des jeunes dirigeants des « pays neufs » d'Asie, d'Afrique... et d'Amérique, sans qu'intervienne le particularisme islamique.

Il est évidemment facile de préciser les incompatibilités doctrinales entre Islam et le marxisme. Deux « religions » à tendances universelles ne peuvent coexister lorsque leurs influences se contrarient. Le marxisme professe la haine de toutes les confessions religieuses et vise à détruire l'Islam pour

édifier le communisme. Le nationalisme arabe s'oppose à la dictature du prolétariat et la loi coranique soumet l'homme à Dieu, mais entend qu'il reste « homme » et ne soit pas utilisé comme moyen ou instrument.

On explique ainsi les persécutions subies par les musulmans dans les possessions soviétiques. Motif trop noble pour un génocide caractérisé et un néo-colonialisme dont les minorités musulmanes ne sont pas les seules victimes. C'est toujours avec discrétion que l'on signale cet aspect tragique de l'envers du « Spoutnik », quand on veut bien le signaler.

Ce qui permet de placer l'Islam entre les deux systèmes, protégé par cette double incompatibilité avec le capitalisme comme avec le marxisme. Il reste à définir sa vocation économique propre, son orientation « spécifique ». Ce qui obligerait à « repenser » les mécanismes économiques à l'intérieur des sociétés islamiques.

ROUVRIR LES PORTES DE L'EFFORT ?

Encore une idée générale, préalable. Pour qu'une nouvelle technique soit adoptée par un peuple, il faut qu'elle lui apparaisse comme « le prolongement actuel de forces assoupies » (2). C'est parce que l'on a obéi à cette loi historique que l'on a obtenu en Tunisie, en Egypte et dans le Proche-Orient des succès incontestables.

Cependant depuis des siècles les tentatives réformistes se sont heurtées aux prescriptions coraniques : les Chiites hétérodoxes ont combattu les sunnites orthodoxes. Mais ceux-là ont toujours proclamé leur respect de la tradition ; ceux-ci ont distingué du dogme immobile un droit coutumier beaucoup plus souple s'adaptant aux transformations imposées par l'évolution. Aux fanatiques pour qui doit rester **« ce qui a été tel que cela a été »**, s'opposent de plus en plus nombreux, depuis le début du XIX[e] siècle, des doctrines qui affirment que **« l'Islam doit rouvrir les portes de l'effort »**.

Tous les porte-parole des jeunes nations arabes, de la Ligue arabe s'accordent sur cette idée de Malek Bennabi que le Coran est **« le livre du progrès et de la science »**, représentant la solidarité des peuples musulmans dans l'espace, la solidarité des générations dans le temps. On y retrouve « les moyens éminents de la croissance de l'Islam » :

— la nécessité de l'effort et de la création individuelle ;

— l'importance de l'épargne ;

— la valeur du travail.

Est-ce paradoxal ? Jusque-là, les prescriptions coraniques ne contrariaient-elles pas ces conditions de toute croissance économique ? En particulier le jeûne du Ramadan, plus que le repos dominical du chrétien et l'inactivité totale du samedi juif, n'est-il pas incompatible avec les nécessités de l'industrialisation ? « Il est avec le Ciel des accommodements... », que ce soit le séjour du Christ, de Moïse ou de Mahomet. Imitant l'Eglise qui depuis longtemps accordait (souvent à prix d'or) des exemptions de carême, on envisage pendant le Ramadan des dérogations pour l'ouvrier, comme il en existe pour le soldat et le malade. Le Coran, comme la Bible et le catéchisme marxiste, est sans doute d'autant plus vénérable que ses règles admettent plus d'exceptions... qui les confirment.

Alors on ne s'étonne plus que la « djihad », c'est-à-dire la guerre sainte, puisse être interprétée dans son sens primitif de luttes, orientée aujourd'hui par l'effort vers l'efficacité économique et l'amélioration des conditions de vie du musulman.

LE VRAI VISAGE DU PANARABISME

On ne doute pas de la probité intellectuelle de M. Austruy. Il connaît sans doute ce qu'il présente et qu'il ne déforme pas. Il prend parti... sans dissimuler ce qui peut alimenter la contradiction. Il est même possible d'adopter toute sa démonstration... en aboutissant à une conclusion différente ou même contraire.

Deux idées fondamentales portent en effet toute sa thèse. D'abord **l'importance dynamique de la religion au moins lorsque son unité est assurée par la communauté des sources et la stricte discipline des croyants.** Ensuite **l'opposition entre les deux systèmes capitaliste et communiste également incompatibles avec l'Islam, moteur et objet d'une troisième tendance à caractère universel.**

Qu'il existe aujourd'hui des nations arabes plus ou moins constituées, des nationalismes arabes plus ou moins virulents, une ligue arabe qui prétend représenter le nationalisme arabe (3), ce sont des faits évidents. Pas plus qu'on ne peut douter de la revolte des peuples arabes contre le colonialisme. Mais tout cela s'explique fort bien sans motif purement religieux.

Que l'on puisse envisager un grand ensemble arabe, c'est une vision qui n'est pas chimérique. Mais jusqu'à présent chaque Etat semble s'orienter vers une sorte d'économie fermée. Une étude publiée le 15 janvier 1961 dans « le Commerce du Levant » sous la signature de Khalid Shoman, directeur général adjoint de l'Arab Bank Ltd d'Amman, résolument optimiste quant à la réalisation de l'unité arabe, confirme cependant nos réserves, en examinant rapidement la situation de chaque Etat. **« Chacun travaille dur pour s'industrialiser, mais il le fait en entité séparée et isolée et non comme s'il s'agissait d'une structure économique comprenant l'ensemble du monde arabe. »** Il est très difficile de transférer des capitaux arabes d'un pays à l'autre et un rigoureux contrôle des changes entrave le libre cours des échanges commerciaux.

Le panarabisme (selon A.G. Horon, **Le Contrat social** de juillet 1957) ne représenterait pas les mêmes ambitions territoriales selon qu'il serait conçu au Caire, à Tunis, à Damas ou à Bagdad... Il faudrait étudier d'ailleurs les mouvements économiques dominants. Le Coran devient un simple drapeau comme le marxisme pour l'U.R.S.S. Ce n'est pas lui qui oriente ces mouvements. La solidarité arabe ne s'exerce — et encore — que dans la négation, sans se manifester positivement. Sans doute la puissance politique peut-elle imposer à deux pays comme la Syrie et l'Egypte de s'unir sous un même chef d'Etat. Mais économiquement l'opération ne semble pas avoir réussi, au pays qui subit le chef issu de l'autre.

Il existe certes un effort systématique mené en Egypte pour faire du Caire **« le premier foyer musulman du monde »**, mais s'agit-il d'un rayonnement islamique ou d'une propagande pro-nassérienne sous le signe de l'Islam ? En Irak, il existe un mouvement pan-arabe, un parti islamique qui peuvent être favorisés ou interdits selon les fluctuations de la politique du général Kassem, utilisant les communistes contre Nasser, les pro-nassériens contre les communistes, les musulmans réformistes contre les conservateurs, ou réciproquement. On n'y voit plus très clair, et le Coran éclaire mal ces rivalités de clans, où le peuple semble absent.

LA DISCIPLINE RELIGIEUSE CONTRE LA CLASSE OUVRIERE

Ce que l'on voit par exemple, c'est trop souvent « cette stricte discipline des croyants » étayer

---

(2) Si cela signifie qu'une nouvelle technique doit être adoptée consciemment par le peuple, nous sommes évidemment d'accord.

(3) Il n'est pas inutile de rappeler que la Ligue arabe fut à l'origine une institution... inspirée par la Grande-Bretagne.

une union nationale, nécessaire pendant les batailles anticolonialistes, déterminant aujourd'hui une contrainte artificielle qui dissimule sans les résoudre les conflits d'intérêts et la lutte des classes.

Ni en Tunisie, ni au Maroc les syndicats ouvriers n'ont conservé leur indépendance. Et la crainte d'une action ouvrière qui ne soit pas soumise à l'autorité politique et militaire explique au moins en partie l'hostilité du gouvernement F.L.N. aux messalistes qui animent dans la métropole des syndicats de travailleurs algériens capables de formuler et de soutenir des revendications économiques et sociales.

Le bulletin n° 14 de la **Commission internationale de liaison ouvrière** (mars 1961) porte des renseignements édifiants sur la situation syndicale en Syrie et en Turquie où le pouvoir politique s'efforce d'épurer les directions syndicales — aussi sur la condition ouvrière en Iran, plus misérable que celle des ouvriers anglais et français au début de la révolution industrielle, d'autant plus misérable que le droit syndical n'est pas reconnu.

SIMILITUDE DES EVOLUTIONS

Mais le débat essentiel nous l'avons déjà engagé. Chaque fois que nous avons rencontré cette fameuse thèse de l'opposition idéologique des deux systèmes. On nous en présente aujourd'hui un troisième, et toujours avec la même rigueur logique (4). On veut prouver que les conflits actuels sont déterminés par des principes antagonistes. C'est d'une logique rigoureuse qui n'a que le double défaut de fournir après coup une explication superflue de phénomènes que l'évolution des choses explique beaucoup plus aisément — et de justifier après coup des prises de position politiques, n'ayant pas d'autre but que l'exploitation par des partis et des gouvernements de l'évolution des choses.

Il y a une réalité dite capitaliste, une réalité dite communiste, une réalité dite islamique.

Ces clichés ne signifient rien si on ne les replace dans le temps, non dans le moment présent, mais aux étapes d'évolutions parallèles et successives. Un enfant, un homme mûr et un vieillard sont fort différents, cependant la croissance du premier, la stabilité du second, le déclin du troisième obéissent aux mêmes lois biologiques.

Les paysages bretons, vosgiens et alpins ne se ressemblent guère. Cependant la pénéplaine armoricaine fut une montagne jeune comme les Alpes, puis une montagne arrondie par l'érosion comme les Vosges. Rien d'essentiellement différent entre les processus biologiques et géologiques.

On nous dit qu'il existe une conception coranique du droit de propriété qui permet une « socialisation rapide », l'Etat représentant la communauté nationale. Ce serait l'explication de l'expropriation en Tunisie et en Egypte des waqf ou biens habous constitués dans « un but pieux » (sic !) par des fondations religieuses. C'est oublier que la Réforme luthérienne et l'anglicanisme ont permis la confiscation des biens d'Eglise au XVI° siècle, au profit des princes allemands et du roi d'Angleterre. C'est oublier que la transformation des terres de l'Eglise en biens nationaux a été décidée par l'Assemblée Constituante de 1791, exactement pour les mêmes motifs que ceux des gouvernements de Tunis et du Caire. Le Coran n'y est pour rien (5).

On insiste sur les étatisations et nationalisations industrielles accomplies par les jeunes nations, comme on insistait sur le capitalisme d'Etat réalisé en U.R.S.S. Ce serait en effet édifiant si ces opérations étaient déterminées par un renversement complet des valeurs fondamentales.

Outre que des pays capitalistes et pré-capitalistes ont connu de telles interventions de l'Etat, sans doctrine préétablie, l'étatisation dans les deux cas s'est imposée parce qu'il n'y avait pas de capitalisme indigène, parce que les capitaux étrangers importés avaient fui ou qu'on avait voulu les chasser. L'industrialisation n'est possible que s'il se forme une classe issue du terroir national, dont les intérêts, les profits et les privilèges dépendent de cette industrialisation.

L'industrialisation impose aussi la concentration d'une main-d'œuvre massive, arrachée à l'agriculture, totalement prolétarisée. Un vrai philosophe de l'Histoire trouverait matière à utiles rapprochements entre des entreprises qui ne diffèrent que par leur aspect, leur date et leur rythme. Les enclosures et la suppression des secours des paroisses en Angleterre au XVIII° siècle, peut-être la guerre de Sécession américaine, et la collectivisation agricole en U.R.S.S. furent à des époques différentes les prodromes ou les syndromes de l'industrialisation. Il n'est pas nécessaire d'examiner longtemps la situation dans les pays neufs de l'Islam pour prendre conscience de migrations des campagnes vers les usines, aussi angoissantes et peut-être aussi tragiques que celles qui ont ensanglanté la révolution industrielle en Europe, en Amérique, en U.R.S.S.

Mais M. Austruy nous fournit une preuve moins colorée et peut-être plus convaincante de la similitude des évolutions. Les historiens du capitalisme s'accordent en général pour reconnaître que la formation de capitaux par le développement du commerce et des banques a précédé et facilité la révolution industrielle. Ce qui impliquait de tourner l'interdiction du prêt à intérêt par le Coran et par l'Eglise romaine. On sait déjà que Calvin avait légitimé cette institution fondamentale du crédit. Mais notre auteur cite Pascal qui, dans **les Provinciales**, s'indigne de l'adaptation par les Jésuites du contrat de « mohatra » permettant aux marchands arabes de dissimuler le prêt à intérêt sous une double vente fictive. Dans les deux cas, il s'agit bien de ruser avec le dogme et pour le même motif..

DEPASSER LES IDEOLOGIES ET LES RELIGIONS

On a dit avec raison qu'il existait une relation entre les conditions géographiques et les lois et régimes politiques. Cette théorie fut particulièrement fructueuse. Mais elle est dépassée. Ce qui est essentiel aujourd'hui, ce sont les conditions historiques, c'est-à-dire l'évolution des peuples et les discordances dans le temps et la vitesse entre les évolutions des différents peuples. Le passage du nomadisme à l'agriculture, de la féodalité à l'urbanisation, du grand commerce à l'industrialisation peuvent s'accomplir pour un même peuple, au cours d'une seule génération, alors qu'il a fallu des millénaires et des siècles à l'aube des temps historiques, qu'il a fallu près d'un siècle au début du machinisme pour réaliser de tels progrès.

Mais si rapidement qu'on les passe, ces étapes existent toujours. Ce qui importe, c'est que des résistances passives ne maintiennent pas artificiellement un peuple à une étape que la technique moderne a déjà dépassée. Le colonialisme représentait

---

(4) Notons d'ailleurs que M. Austruy reconnaît qu'il y a le même « moteur » dans le capitalisme et le pseudo-marxisme. Il a raison de dire qu'il faut substituer à une société basée sur « l'avoir » une société basée sur « l'être ». Mais le Coran porte-t-il un tel espoir ?

(5) Le corporatisme archaïque condamné par l'évolution économique doit être brisé en Islam. Ne fut-il pas après une longue décadence aboli également par la Constituante en mars 1791 ? (rappelons à nouveau que la loi Le Chapelier de juin 1791 qui interdit les coalitions ouvrières fut autre chose, une mesure préventive, et non une liquidation du passé).

une de ces contradictions, le nationalisme en est une autre.

Que l'on ne se méprenne pas sur nos intentions. Nous ne méprisons nullement la force immense que représentent les idéologies et les religions, invincibles lorsqu'elles animent des masses et les engagent sur la route tracée par l'évolution des choses. Mais nous ne voulons les honorer du titre de libératrices que lorsqu'elles exaltent un mouvement, non lorsqu'elles justifient un état de choses, une stabilisation, des institutions fatalement conservatrices.

Le christianisme primitif a consacré la rupture avec une société esclavagiste. Le communisme a « sublimisé » l'opposition des travailleurs à l'exploitation capitaliste. L'islamisme moderne soulève encore des masses arabes contre un colonialisme anachronique. Mais l'Eglise catholique a élevé les privilèges de sa hiérarchie sur le servage et la résignation des pauvres. Le communisme aboutit en Occident à une monstrueuse imposture, consolidant une monstrueuse exploitation à l'Est. L'islamisme maintient des dictatures autoritaires. Il faut donc les dépasser et les dénoncer... et il nous importe peu que ce soit au nom des principes bafoués par ceux qui leur doivent leur fortune... ou au nom tout simplement du « respect de l'homme », tel que le définissaient Victor Serge et Saint-Exupéry, le premier contre le stalinisme, le second contre le fascisme.

J'entends les objurgations et les sarcasmes. J'oublie le système capitaliste (6), donc je m'y rallie. C'est qu'il n'y a pas de doctrine capitaliste. Il y a une exploitation du travail par les capitalistes privés et les usufruitiers du capitalisme d'Etat. Je suis avec tous ceux qui s'opposent à cette exploitation. Je suis contre les religions et les idéologies qui, en accouplant l'exploitation et l'oppression, paralysent l'opposition nécessaire, et ne laissent aux hommes que les turpitudes de la résignation ou les violences du désespoir.

Roger HAGNAUER.

(6) Nous reviendrons sur les possibilités de choix pour les peuples neufs. Une organisation internationale peut-elle assurer les investissements nécessaires sans atteinte à l'indépendance des jeunes nations ? Le plan Marshall, quoi que l'on ait dit, l'avait réussi. Et encore une fois nous préférons l'exportation des capitaux à l'autarcie dictatoriale, si le prolétariat indigène bénéficie de la liberté de mouvement.

LE CENTENAIRE DE LOUIS PRAT

PHILOSOPHE DE L'HARMONISME

En 1937, j'annonçais, dans la « R.P. », la parution du livre de Louis Prat sur *Charles Renouvier*. C'était le dernier ouvrage qui devait paraître de la plume du vieux philosophe du Canigou. Si l'importance de Renouvier est grande dans la philosophie politique et sociale du XIXe siècle — et l'on sait la part qu'il prit à l'élaboration des doctrines « quarante-huitardes », aussi bien qu'aux bases morales de la IIIe République, en particulier par son *Manuel Républicain de l'Homme et du Citoyen* —, celle de son disciple et ami Louis Prat mériterait d'être mise en lumière, quant à la conception de l'épanouissement possible d'une vie harmonique de l'individu parmi ses semblables, dans les perspectives d'un monde équilibré.

Louis Prat est né le 8 mars 1861, à Foix, dans l'Ariège. Il est mort à Prades, le 31 mai 1942. De famille de modestes paysans protestants, il entre au collège de Foix, et de là, à l'Ecole Normale Supérieure, où il est élève d'Hamelin. A la fin de sa philo, il écrit, pour la *Critique philosophique* de Renouvier : *Le dogmatisme de la Création*. Il était à Douai, maître auxiliaire au lycée. Renouvier lui écrivit avec éloges, en acceptant l'article. Il est ensuite professeur à Mende, à Argentan, et est nommé à la chaire de philosophie à Perpignan. Il y restera trente ans. Il y eut Pierre Camo et Antoine Orliac comme élèves... Chaque mois, et les mois de vacances, il allait en Vaucluse auprès de Renouvier, dans sa campagne de la Verdette. A l'âge de 78 ans, Renouvier vient vivre auprès de Louis Prat, à Perpignan d'abord, puis dans la petite maison rouge, au 11, route Nationale, à Prades, où il est mort, en 1903, à 88 ans, où Louis Prat est mort, près de quarante ans après.

Je dis tout cela d'abord pour montrer un exemple du « refus de parvenir » cher à Albert Thierry. Louis Prat refusa toujours de quitter Perpignan, pour demeurer auprès de son vieux maître. On lui offrait Paris. Il pouvait prétendre occuper une chaire à la Sorbonne. Mais il était sans ambition extérieure, n'ayant que le souci de l'amitié, et de la pensée libre. Il ne se laissa pas attacher par les vains honneurs, désireux de construire une doctrine à la fois solide et eurythmique. C'est sans doute pourquoi on n'a jamais beaucoup parlé de lui. On l'a à la fois jalousé, méprisé et utilisé. Pourtant, après la rencontre d'un Charles Renouvier, à qui il devait fermer les yeux, il eut encore, dans la partie mûre de sa vie, la grande joie de rencontrer un frère de pensée et un ami en la personne de Han Ryner. C'est par l'intermédiaire du philosophe Georges Palante qu'ils entrèrent en relations, vers 1921, et cette ultime amitié ne prit fin qu'avec la disparition de son cadet (Han Ryner était de décembre 1861). Belle vie remplie, laborieuse jusqu'aux derniers instants, comme celle de son ami Renouvier, qui philosophait encore sur son lit de mort.

La pensée et l'œuvre de Louis Prat mériteraient une très longue étude, et approfondie, dont je n'ai pas la place ici. Il faut toutefois donner quelques points de repère.

Louis Prat représente, avec Jules Lequier et Charles Renouvier, l'ensemble des trois grands penseurs originaux qui ont formulé et développé ce qui s'est d'abord appelé le « Néo-criticisme » français, puis le « Personnalisme ». Il a été d'abord le collaborateur direct de Renouvier dans la *Critique philosophique*. Puis, sur un plan proposé par lui, ils élaborent ensemble la *Nouvelle Monadologie*, parue en 1899. Il collabore à *Victor Hugo le poète*. En 1904, il publiera *Les derniers entretiens*, de Renouvier (*La fin du Sage*) et éditera, en 1905, le dernier ouvrage de Renouvier : *Critique de la doctrine de Kant*. Mais voici qu'il va voler de ses propres ailes. *Le mystère de Platon* commence une série de dialogues platoniciens, dont Renouvier veut préfacer le premier : *Aglaophamos*, qui est un des chefs-d'œuvre de Louis Prat, dialoguiste et écrivain lumineux et souple, en 1901, suivi de *Kalliklès*, en 1903. Beauté, et profondeur, c'était trop pour le succès. Découragé, l'auteur n'achèvera pas son *Mystère*. Il va donner ses soins à sa thèse, louée par son maître, et qu'il publie en 1906 : *Le caractère empirique et la personne*, du rôle de la *Nolonté* en psychologie et en morale. Cette notion de Nolonté éclairée par lui aurait dû lui valoir une place hors de pair. Mais les perfidies calomnieuses des jaloux insinuent que Renouvier aurait pris part au travail. Il n'est que d'avoir suivi la démarche des deux pensées, et le style des deux penseurs pour trancher en faveur d'n homme probe et grand, qui a su montrer, par la suite, la diversité de sa maîtrise, et de ses originalités, de ses indépendances, peut-on dire. Il gardera toujours, cependant, de

ses habitudes du travail avec Renouvier, le souci de la rigueur logique, avec, toutefois, une grâce, une malice, un balancement bien propres, et aussi, vers la fin, quelque volonté qui se force à l'optimisme, dans son fond, plus sceptique peut-être... Débarrassé de la lourde thèse, il se lance dans le rêve. Les *Contes pour les Métaphysiciens* (1910) sont, pour ceux qui sont capables de les goûter, un régal rare, et une construction savante. En 1922 paraît le grand chef-d'œuvre : *La religion de l'harmonie*. Ce livre, à lui seul, demanderait plusieurs longues analyses. D'une lecture à la fois grave et aisée, transparent dans sa structure puissante, il propose, avec une audace prudente, la plus belle doctrine d'accord libre qui ait pu être offerte à l'humanité. La partie critique m'en semble souveraine, et cette vue panoramique sur les religions, axée sur la crainte et la volonté de puissance. Aussi, les implacables analyses de tous les faux-semblants des dogmatismes. Les hypothèses heureuses viennent ensuite, la notion ingénieuse de « superstance », cette projection en avant du modèle que l'on crée et qui se modifie en créant. En 1927, un « condensé » réussi et élégant de la philosophie de Louis Prat voit le jour : *l'Harmonisme*, vision du monde comme une tension de volontés libres vers une harmonisation de tendances, comme un devenir où s'affirme la résolution de réaliser la beauté éparse en chacun, de créer, de faire, de se faire selon la raison équilibrée et vivante. L'harmonie de l'univers ne peut se faire que de l'intérieur, que par l'harmonisation de personnalités harmonieuses. Le donné, la substance sont des formes de mort. La vie est mouvement et création. La première vérité pour la raison est que seule, la raison, principe d'harmonie, peut être ouvrière de vérités. Vers 1930, Louis Prat annonçait, prêt à paraître, une *Cité d'harmonie*. Il y proclamait la nécessité de « donner à chaque personnalité humaine, par le développement d'une vie économique normale et juste, le plus de liberté possible et toutes les ressources nécessaires au déploiement des énergies de l'intelligence et des énergies du cœur ». Ce livre n'a pas encore vu le jour. En 1937, Louis Prat publiait, à ses frais, son *Charles Renouvier*, et entassait des inédits dont nos intelligents éditeurs n'ont encore su que faire.

Homme simple, libre et honnête, comment aurait-il pu jouer des coudes pour se faire valoir, dans la cohue de nos arrivistes intellectuels, et des sophistes réclamiers ? Ce nous est, à nous, une raison pour parler de lui. Cet universitaire est ignoré des universitaires, mais il était si peu pontife ! Et l'on sait, là encore, comment se réalisent les situations brillantes. Enfin, à l'occasion de ce centenaire, peut-être s'apercevra-t-on qu'il a existé un philosophe français du nom de Louis Prat, qui n'est pas ennuyeux à lire, et qui, avec des airs presque timides, est, comme tous les vrais penseurs, un vrai révolutionnaire, c'est-à-dire quelqu'un qui apporte de nouvelles valeurs. L'on sait que les nouvelles valeurs trouvent toujours devant elles la résistance des positions acquises et l'inertie des habitudes du bon sommeil. A l'heure présente, les pensées dégagées des dogmatismes chrétiens ou marxistes n'ont pas encore bonne audience. Peut-être demain leur donnera une meilleure place, car, comme dit Renouvier, « la raison finira par avoir raison ».

Louis SIMON.

CONTRIBUTION AU PORTRAIT DU MILITANT GUESDISTE

Ci-dessous un extrait du Mouvement Social, *bulletin de l'Institut français d'Histoire sociale (numéro double 33-34), consacré au « Militant ouvrier français dans la seconde moitié du XIXe siècle ». Il s'agit d'une contribution au portrait du militant guesdiste :*

Les Guesdistes ont suscité, autour d'eux, une véritable imagerie d'Epinal.

Du passé, surgit la silhouette d'un militant sectaire, dogmatique, fanatique, d'un « jésuite rouge » suivant aveuglément les variations de ses maîtres à penser.

Que certains travers, voire certaines qualités des Guesdistes, aient nourri cette légende, rien de plus certain. Mais ai-je besoin d'ajouter que cette représentation du militant guesdiste est, elle aussi, bien dogmatique, bien sectaire, bien incomplète et, par là, fort erronée ?

Le militant guesdiste — qu'il faut tout de suite distinguer du simple cotisant — reflète et, pour une part, explique les caractères de son parti ; ce dernier, par son idéologie, son action politique, ses formes d'organisation, marque profondément le militant.

Mais, comme les frontières entre les différentes écoles socialistes révolutionnaires sont alors assez floues, les militants guesdistes ont plusieurs traits communs avec les militants blanquistes, allemanistes et même anarchistes.

D'abord, à l'origine, l'adhésion au socialisme révolutionnaire exige de ces hommes une rupture totale qu'évoque en ces termes Paul Lafargue à propos de Dormoy :

« C'est un ouvrier métallurgiste : tant qu'il « ne fit que de la propagande républicaine radi- « cale, il était choyé et encouragéré par les « bourgeois républicains ; comme il était « convaincu et qu'il était très dévoué, il les ser- « vait dans les élections et dans la propagande ; « mais dès qu'il passa du camp radical dans le « camp socialiste, il connut le revers de la mé- « daille ; les hommes avec qui il avait conspiré le « 16 mai, ceux avec qui il avait organisé la Ma- « rianne, se tournèrent contre lui ; on le fit « chasser de tous les ateliers métallurgiques de « Montluçon, on le calomnia à la façon possibi- « liste ; il se fit marchand d'huile... ».

Et Dormoy n'est pas un cas isolé.

Ces hommes, pour la plupart dotés d'une instruction primaire très élémentaire — beaucoup ont commencé à travailler dès l'âge de 10 ou 12 ans — doivent s'instruire eux-mêmes ; après avoir écouté les conférences, lu et assimilité les brochures et articles de Guesde, de Lafargue, ils se font à leur tour journalistes, orateurs.

Et si leurs adversaires pouvaient ironiser sur quelques « liaisons dangereuses », nous devons, nous, évoquer ces innombrables petites réunions d'un bout du département à l'autre, avec des trajets parfois à pied — faute d'argent ou de moyens de communications —, des salles de réunion introuvables par suite de pressions extérieures, l'accueil hostile de certaines populations rurales, qui redoutent toujours les « partageux ».

Combien d'heures prises ainsi sur le sommeil, sur les loisirs, sur la vie de famille ?

La misère et les persécutions sont monnaie courante. Nombre de ces pionniers ont dû changer fréquemment d'emplois, souvent de métiers : Delory est, tout à tour, ouvrier textile, cantonnier, manœuvre au chemin de fer, métallurgiste, ouvrier cordonnier, avant de pouvoir ouvrir un petit cabaret ; il dirigera ensuite l'Imprimerie ouvrière et deviendra maire de Lille en 1896.

Ce dévouement ne disparaît évidemment pas dans les périodes ultérieures. Mais, avec les succès électoraux de 1892-93, affluent dans le Parti Ou-

vrier des éléments issus du radicalisme ou bien encore des débris du boulangisme, qui adhèrent souvent au socialisme pour décrocher ce qu'on appelle alors « la timbale électorale ».

Et cette fièvre gagne parfois les combattants de la première heure, qui désirent cueillir eux-mêmes les fruits de dix années de combat incessant et ingrat.

L'intérêt individuel prime ou tend à primer l'intérêt général, l'intérêt du parti. L'égocentrisme — qui, même dans la période héroïque, n'avait pas perdu tous ses droits — s'exaspère: course aux mandats, rancunes personnelles, qui s'abritent quelquefois derrière le manteau respectable d'une lutte de principes.

Autour de telle ou telle individualité, des clans se forment ici et là, qui compromettent gravement et l'unité et l'influence du Parti Ouvrier. Cela peut aboutir, comme à Calais, à Roanne ou à Marseille, à une véritable liquidation du parti.

Ces défaillances, peut-on les attribuer à la seule faiblesse humaine ? Ou bien, plutôt, aux vestiges d'idéologie et d'habitudes héritées de la société dans laquelle vivent ces militants, d'une société qu'ils croient d'abord facile d'abolir, mais où, par la suite, nombre d'entre eux cherchent à se tailler une place au soleil ?

En dépit de ces réserves sérieuses, retenons, au moins à titre d'idéal vers lequel doivent tendre les efforts des socialistes révolutionnaires, ces qualités de militant : un dévouement qui touche à l'abnégation, une combativité qu'aucun échec ne saurait rebuter, cette conscience enfin de constituer une avant-garde.

Et ces qualités se traduisent par le souci permanent de convaincre, d'organiser, mais aussi d'agir, en liaison étroite avec les masses.

Toutefois le militant du Parti Ouvrier se distingue des autres socialistes révolutionnaires par de nombreux traits, qui expriment l'originalité du guesdisme, face aux autres courants du socialisme français.

Ces traits, vus à travers le miroir déformant de leurs adversaires, constitueront précisément cette caricature du guesdiste, évoquée tout à l'heure.

Les socialistes révolutionnaires des autres écoles ne réussissent pas, même quand ils le cherchent, à se constituer un ensemble doctrinal cohérent ; les Vaillantistes esquissent, avec plus ou moins de conviction, une synthèse impossible des œuvres de Blanqui et de Marx ; les Allemanistes, qui n'éprouvent que mépris pour la théorie, se confinent dans un étroit pragmatisme.

Le militant guesdiste, lui, se différencie à la fois par l'importance extrême qu'il accorde à la théorie et par la cohésion de sa doctrine.

Mais Guesde, même Lafargue, et plus encore leurs disciples, n'assimilent que très superficiellement le marxisme, s'en forgent une conception mécaniste.

Les Guesdistes ne retiennent, de l'œuvre de Marx, qu'un petit nombre de thèses fondamentales assez simples telles que l'exploitation capitaliste, la lutte de classes, le renversement inéluctable de l'ordre établi et son remplacement par une société collectiviste.

En fait, ils n'analysent pas sérieusement les conditions spécifiques à la France, ni les modifications que le capitalisme a pu subir depuis que Marx a rédigé *Le Capital*.

Perdant ainsi de plus en plus prise sur la réalité contemporaine, leur marxisme tend à se transformer rapidement en une série de dogmes inertes, et la flamme révolutionnaire des débuts à se muer en un simple verbalisme révolutionnaire.

Par là, les Guesdistes prêtent le flanc aux accusations de sectarisme, de dogmatisme.

Adversaires et rivaux leur reprochent aussi leur discipline, leur « caporalisme », qui serait contraire à toutes les traditions du socialisme français.

Certes, le Parti Ouvrier, après sa réorganisation de 1890, est bien mieux structuré que les autres partis socialistes français, où règnent, triomphants, les principes de sacro-sainte autonomie des groupes, voire des individus.

Mais il ne s'agit pas de l'obéissance aveugle d'un militant, qui serait pur robot. C'est, aux yeux de ces militants révolutionnaires, la discipline indispensable à l'efficacité même de leur lutte ; elle repose sur leur conscience socialiste, leur adhésion à un idéal commun et le dévouement avec lequel ils servent cet idéal.

Cette discipline et cette centralisation se veulent d'ailleurs démocratiques : élections, de bas en haut de l'échelle, de directions responsables ; libre discussion, puis, la décision une fois prise, la soumission de la minorité à la majorité.

Mais cette discipline reste bien relative. Fort nombreux sont les exemples d'irrespect des groupes vis-à-vis de la politique générale du parti, les exemples d'insubordination des élus, des dirigeants locaux, des simples militants, à l'égard de leurs propres groupes ou de leurs fédérations.

A travers les LIVRES

« Français, si vous saviez »

de Georges Bernanos (Ed. Gallimard)

Il faut lire ce livre volcanique, haut en couleurs du grand écrivain chrétien, ce livre de combat et de polémique où Bernanos crie ses espoirs en une France régénérée par l'esprit de la résistance, ses déceptions devant les actes de la IVe République et témoigne de son infinie passion de la justice et de la liberté. Il n'est pas un de ces textes qui, traitant de problèmes de toute sorte, ne soit indifférent. On ne partagera certainement pas nombre des vues et des réactions de « l'homme de conscience », mais on ne pourra pas ne pas être profondément touché par ce grand élan de ferveur et d'amour qui baigne ces pages écrites d'une plume parfois trempée dans le vitriol, mais jamais vulgairement haineuse.

« Rendez-vous au jugement dernier »

de Petru Dimitriu (Ed. du Seuil)

Livre atroce, bouleversant. A Bucarest en proie au regel stalinien le narrateur sent les atteintes du mal. La suspicion, la délation sont remises à l'honneur et ceux qui ne veulent pas être balayés par la tourmente deviennent des complices. Le narrateur décide de fuir. Pour arriver à ses fins et afin de récupérer ses archives et sa liberté de création, il reconquiert la confiance de ses chefs et obtient un passeport pour l'étranger. Mais il lui faut partir en laissant derrière lui sa petite fille. Pardonnera-t-elle jamais le choix de ses parents ? Quand on saura que cette histoire n'est pas imaginée mais qu'elle est celle de Dimitriu lui-même, on ne pourra pas lire ce livre brûlant et déchiré sans pitié ni révolte.

« Jusep Torres Campalans »

de Max Aub (Ed. Gallimard)

Poète, dramaturge, romancier, Max Aub qui, depuis le triomphe de Franco et la mise aux fers de l'Espagne, vit en exil, en relatant la vie d'un peintre insolite et imaginaire, a écrit un récit où souffle le vent vivifiant de la chaleur humaine. De la révolution à la méditation sur l'acte de peindre, Max Aub déploie les richesses d'un esprit et d'un style aux qualités rares. Il faut souhaiter qu'un éditeur français nous fasse découvrir comme elles le méritent les autres œuvres de Max Aub qui témoigne de la vitalité de la culture hispanique.

André LAUDE.

LES FAITS DU MOIS

JEUDI 2 MARS. — Au Congo, incidents sanglants à Luluabourg entre manifestants lumumbistes et soldats du général Mobutu.

A la S.N.C.F., ordre de grève des agents de conduite autonomes, les autres syndicats ne se joignent pas au mouvement.

VENDREDI 3. — Verdict au procès des barricades : acquittement de tous les accusés présents, peine de mort par contumace pour Ortiz, dix ans de détention par contumace pour Lagaillarde.

SAMEDI 4. — Revalorisation de 5 % du deutschemark.

Colloque à Grenoble, organisé par l'Association pour la sauvegarde des institutions judicaires et la défense des libertés individuelles : intervention de M. Mendès-France.

MARDI 7. — Elections au Chili : la coalition gouvernementale conserve la majorité malgré d'importants progrès de l'opposition de gauche.

MERCREDI 8. — A Londres, ouverture de la conférenec du Commonwealth.

A Tananarive, table ronde des chefs de gouvernement congolais sauf celui de Stanleyville.

JEUDI 9. — 25 élus musulmans réclament une négociation directe avec le G.P.R.A.

VENDREDI 10. — M. Hernu démissionne du bureau national du P.S.U.

La conférenec de Tananarive décide la constitution d'une Confédération des Etats du Congo.

LUNDI 13. — Négociations secrètes entre le G.P.R.A. et le gouvernement français. Messali Hadj ne songe pas à s'effacer devant le F.L.N.

MARDI 14. — Grève de 24 heures des fonctionnaires et agents des services publics.

VENDREDI 17. — A Alger, poursuites pour diffusion de fausses nouvelles, à la suite de l'internement d'un certain nombre d'Européens.

Au Conseil de sécurité, vote défavorable au Portugal à propos de l'affaire d'Angola ; les Etats-Unis ont voté contre le Portugal.

Fin de la conférence du Commonwealth : départ de l'Union Sud-Africaine.

Grève des agents de l'éclairage.

SAMEDI 18. — Le G.P.R.A. annonce la rencontre de ses délégués à Evian avec ceux du gouvernement français.

LUNDI 20. — L'Union des écrivains pour la vérité écrit à M. Khrouchtchev au sujet des condamnations de la femme et de la fille de Pasternak.

MARDI 21. — A Milan, congrès du parti socialiste démocratique, M. Nenni obtient la majorité sur les pro-communistes.

A Miami (Etats-Unis), constitution d'un gouvernement cubain antifidéliste.

MERCREDI 22. — Accord de principe entre la France et les Etats-Unis sur la construction en commun d'un satellite.

Les Etats-Unis accordent à la Yougoslavie des prêts de 27.700.000 dollars.

Le gouvernement brésilien renoue les relations diplomatiques avee la Hongrie et la Roumanie.

VENDREDI 24. — A Washington, le Président Kennedy se déclare pour l'indépendance et la neutralité du Laos.

Congrès du P.S.U.

Incendie localisé au Palais-Bourbon.

LUNDI 27. — Elections belges : recul des sociaux-chrétiens. Légers progrès des socialistes, avance des communistes et des nationalistes flamands.

A Strasbourg, congrès du Syndicat national de l'Enseignement secondaire. Fin du congrès du Syndicat de l'Enseignement technique.

Congrès de l'Union nationale des Etudiants de France à Caen. Les étudiants africains sont représentés.

MARDI 28. — Tous les syndicats d'enseignants s'étant prononcés pour une grève génériae des examens, le bureau de la Fédération autonome rencontre le ministre de l'Education Nationale.

MERCREDI 29. — L'O.T.A.S.E. se réunit à Bangkok et discute de la situation au Laos.

A Rome, conférence sur la situation des Juifs en Union Soviétique.

La France refuse de participer aux frais de l'opération O.N.U. au Congo.

JEUDI 30. — Confirmation solennelle de l'ouverture des pourparlers d'Evian entre le gouvernement français et le G.P.R.A.

VENDREDI 31. — Le maire d'Evian, M. Camille Blanc, est tué par une charge de plastic posée par des activistes.

M. Joxe, ministre pour les Affaires algériennes, ayant déclaré qu'il rencontrerait le M.N.A. comme le F.L.N., le G.P.R.A. annonce qu'il se refuse à rencontrer les délégués de la France.

Conférence africaine au Caire.

D'où vient l'argent?

MOIS DE MARS 1961

RECETTES :

Abonnements ordinaires	1.180,40	
Abonnements de soutien	437 »	
		1.617,40
Souscription		149 »
Vente « R.P. »		72,17
Vente de livres et brochures		80 »
Publicité		50 »
Divers		44 »
Total des recettes		2.012,57
En caisse à fin février		2.609,29
		4.621,86

DEPENSES :

Impression et papier (« R.P. », février 1961)		1.141,57
Impression et papier (« R.P. », mars 1961)		1.169,57
Frais d'expédition		166,32
Téléphone		51,25
Autres frais généraux		128 »
Brochures (rassortiment)		41,50
Total des dépenses		2.698,21
En caisse à fin mars :		
Espèces	153,14	
Chèques postaux	1.770,51	
		1.923,65
		4.621,86

LES ABONNEMENTS DE SOUTIEN

Marcel Bayard (Seine-et-Oise), 25 ; Laurent Centene (Pyrénées-Orientales), 25 ; Josette et Jean Cornec (Finistère), 30 ; Maurice Dambourgès (Gironde), 25 ; Gustave Duyck (Paris), 25 ; Marcel Gény (Seine), 25 ; René Geslin (Seine), 25 ; Mme M.-M. Gilberton (Loire), 25 ; Félix Guyard (Seine-et-Marne), 25 ; Yvonne et Roger Hagnauer (Seine-et-Oise), 34 ; Yves Hebert (Gironde), 33 ; Martin (Belgique), 30 ; Pierre Métayer (Seine-et-Oise), 30 ; Roger Roessel (Paris), 25 ; Louis Simon (Seine), 30 ; Pierre Thiry (Ain), 25. — Total 437 n. francs.

LA SOUSCRIPTION

Roger Auriol (Haute-Garonne), 5 ; B. Barlet (Loire), 5 ; A. Beau (Loire), 5 ; A. Bermon (Var), 5 ; Jacques Bethoux (Isère), 3 ; Paul Boissel (Ardèche), 5 ; Irving Brown (Paris), 3 ; André Charlot (Paris), 8 ; J.-B. Chaverot (Var), 3 ; Paul Collinot (Ille-et-Vilaine), 3 ; Raoul Gonge (Algérie), 5 ; Francis Dufour (Aude), 5 ; Paul Dufournier (Loir-et-Cher), 3 ; Louis Dumas (Var), 5 ; Félix Escoffier (Vaucluse), 3 ; Auguste Fornerod (Suisse), 5 ; Jean Genevrier (Loire), 5 ; Roger Guéret (Puy-de-Dôme), 5 ; G. Hubert (Charente), 5 ; C. Joubert (Loire), 5 ; René Lagneau (Moselle), 5 ; François Langue (Eure), 5 ; Jean Laplaud (Charente-Maritime), 2 ; Georges Larkin (Seine-et-Oise), 5 ; Paul Le Clouerec (Ille-et-Vilaine), 2 ; Guy Lemonier (Seine-et-Oise), 3 ; André Lermillier (Oise), 2 ; Robert Meigniez (Paris), 5 ; Armand Ollive (Haute-Savoie), 5 ; Guy Rosé (Paris), 5 ; Paul Ruff (Paris), 3 ; Mme Hélène Savanier (Alpes-Maritimes), 5 ; Albert Simon (Isère), 3 ; Paul Travail (Gard), 5 ; Union départementale des syndicats « Force ouvrière » de la Loire, 3. — Total : 149 n. francs.